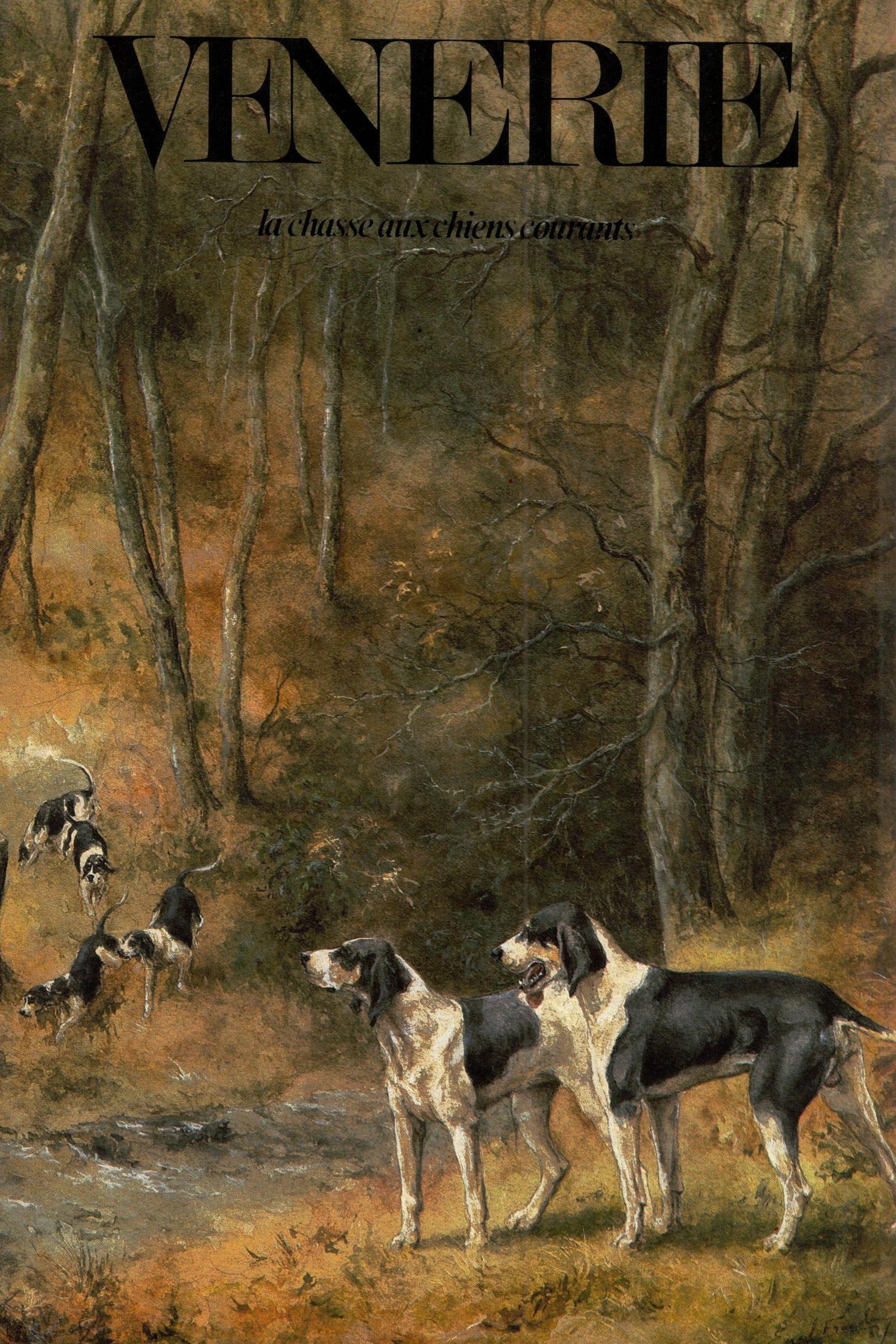


VENÉRIE

la chasse aux chiens courants



UN SIÈCLE DE VÉNERIE DANS LE MASSIF LANDAIS :

LE RALLYE MERREIN



M. Édouard Cruse, maître d'équipage du Rallye Merrein a l'amabilité de nous présenter son équipage dans ce numéro, nous lui en sommes reconnaissants. Le Rallye Merrein est en effet, l'un des plus anciens, sinon le plus ancien équipage de cette région du Sud-Ouest, demeuré dans la même famille depuis plus d'un siècle.

Il nous est apparu souhaitable, afin de mieux situer le Rallye Merrein, d'évoquer la vénerie du passé dans ce magnifique territoire, l'un des rares dont les caractères naturels demeurent préservés, ou presque, de nos jours.

Il faudrait remonter très loin, au temps des loups, pour faire l'historique complet de la vénerie dans le Sud-Ouest. Foudras parle longuement dans sa « Vénerie contemporaine », donc au début du XIX^e siècle, des veneurs de la lande où il existait une multitude de petits équipages de lièvre. La Société de Rambouillet même était venue s'installer à Léognan, un faubourg de Bordeaux pour chasser le lièvre et se hasardait à se déplacer dans la sauvage forêt de La Teste pour y chasser le chevreuil. Des gravures de G. de Gallard, célèbre peintre landais de l'époque, montrent une chasse de chevreuil dans les dunes de La Teste.

Plus près de nous, il faut se référer au célèbre Album de Vénerie du baron Karl Reille, édité à la veille de la Grande Guerre, où l'on trouve à la rubrique Guyenne-Gascogne, une bonne douzaine d'équipages de lièvre qui constituaient la principale vénerie du pays. Ces équipages étaient toujours servis par des veneurs à cheval.

Des équipages de chevreuil tels que celui de Virelade au baron de Carayon-Latour et encore celui de l'équipage de Saint-Raphaël à M. A. de Luze, y sont cités comme étant ceux ayant fait les premiers leur apparition.

Dix-sept équipages de chevreuil, quatre équipages de lièvre et quatre équipages de renard découpent actuellement dans les départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne. Malheureusement, la vénerie du sanglier y a cessé, à notre connaissance, depuis la disparition du Rallye Gascogne.

Si la vénerie du chevreuil est en pleine extension, en raison principalement du cheptel des plus satisfaisants de ces animaux, par contre la vénerie du lièvre, qui fut la plus traditionnelle, doit se limiter afin de maintenir des relations harmonieuses avec les chasseurs à tir. Il semblerait que l'existence d'un vautrait bien implanté localement et constitué par des adeptes autochtones de la chasse aux chiens courants pourrait être envisagée. Il ne s'agit là que d'une opinion « parisienne » ! Pour être complet, nous signalons que des équipages de cerf sont venus au cours de ces dernières années effectuer des déplacements : le Rallye l'Aumance depuis l'Allier, le Rallye Perseigne depuis la Sarthe, l'Équipage de Rivecourt depuis l'Oise, l'Équipage Boischaut Bas Berry depuis l'Indre. Cependant, s'il est admis que le chevreuil est à part entière animal de vénerie parce qu'il a été introduit principalement au départ par les équipages de chasse à courre, l'existence de grands animaux par contre étant le fait des chasseurs à tir, ceux-ci considèrent avoir priorité sur les prélèvements possibles. Faut-il ajouter que les impératifs sylvicoles et donc économiques, font que là aussi les cerfs et les biches sont difficilement acceptables en grande densité ?

Nous avons indiqué précédemment qu'il existait vers la première guerre mondiale, de nombreux équipages de lièvre. Le Rallye Merrein était l'un de ceux-là. Il s'est reconverti complètement dans le courre du chevreuil en 1945 après avoir fait quelques chasses avant 1939 sur cet animal, en couplant avec d'autres équipages.

Pour évoquer cette vénerie du passé, nous ne saurions mieux faire que de nous inspirer du livre de M. Henri Vergez, maître d'équipage : « Le Rallye Gascogne à travers la forêt landaise », publié en 1933.

Le Rallye Gascogne a en effet découpé successivement sur le sanglier, puis sur le chevreuil, en terminant sa carrière par une chasse de lièvre couplée avec le Rallye Merrein.

(paru dans le Nemrod de janvier 1905)

Lorsque le vautreait d'Eawy, à M. Hubert Michel, fut invité dans le département des Landes par le baron Gérard pour découpler en janvier et février, l'intérêt des veneurs du sud-ouest fut extrême.

« Quand un animal bien remis a assuré l'attaque, le courre du sanglier dans les landes présente des difficultés particulières au pays et qui rendent jusqu'au bout le succès douteux et par là d'autant plus méritoire et plus apprécié. Le pays est d'abord exceptionnellement sourd, les chiens s'écoutent mal et rallient difficilement ; dans un balancer ou dans les fourrés, il se forme facilement une tête sur laquelle il est quasi impossible de faire rallier ; arrêter est extrêmement difficile et compromettrait à peu près sûrement le succès de la journée : ensuite d'énormes enceintes, souvent de plusieurs centaines d'hectares d'étendue, beaucoup plus nombreuses depuis les terribles incendies qui ont ravagé les landes ces dernières années, sans une route, sans un sentier, fourrées de grandes brandes et surtout de grands ajoncs épineux, offrent aux animaux un terrain de défense admirable dont ils savent profiter, s'y faisant battre et rebatte, doublant et redoublant leurs voies, fatiguant et dégoûtant les chiens et prenant une avance considérable, souvent impossible à regagner ; les marais, fréquents dans toutes les landes, et dans la région des grands étangs

d'une étendue de plusieurs lieues carrées, forcent les veneurs les plus hardis à abandonner leurs chiens à eux-mêmes, souvent pendant des heures, sans pouvoir ni les appuyer, ni les soutenir ; enfin le caractère désert du pays, sans cultures et sans guérets, sans clôtures, sans habitants, où rien n'arrête, ne gêne, ne détourne l'animal dans sa fuite, où son pied trouve partout un sol favorable. Un autre obstacle, non moins redoutable, l'eau, vient pendant une partie de la saison peu ou prou, plus ou moins longtemps, mais chaque année décupler les difficultés. Retenue par le sous-sol imperméable, régnant sous la couche sablonneuse du sol, rapidement saturée, l'eau, sans écoulement dans ce pays plat à l'infini, recouvre le sol souvent plusieurs semaines et c'est dans une sorte d'immense étang sans profondeur que la chasse se déroule ; chemins, fossés tout disparaît dans l'uniformité, au grand détriment des chiens, des chevaux et des veneurs, qui pataugent des journées entières dans cette boue noire et liquide.

Aussi des chiens très chasseurs, très vigoureux, très tenaces, de grand train et de grand fond, peuvent-ils seuls réussir et résister dans un pareil pays où des retraites interminables viennent clore dignement de dures journées, bien heureuses encore si, surpris par la nuit avant le succès, on arrive à rompre et à rentrer les chiens. La bâtard, le bon bâtard avec

assez de sang Français pour être à la fois brave, criant et très chasseur, le fût-il même un peu trop, a toutes nos préférences et, seul, y donnera toutes satisfactions. Mais, nous rangeant à l'opinion nettement exprimée du maître indiscuté, le vicomte Émile de la Besge, nous croyons très utile, presque nécessaire de leur adjoindre, dans la proportion d'un quart ou d'un cinquième, des Anglais purs qui rendront de grands services sur les fins des animaux.

Si la région des landes présente pour les chiens des difficultés indéniables, mais non insurmontables, elle en réserve aussi, et des plus sérieuses, pour les veneurs. La suite est des plus pénibles dans ce pays sans route, sans horizon, ni point de repère, et seuls des cavaliers hardis, vigoureux, bien montés, connaissant leur pays et sachant ménager leurs montures, peuvent maintenir jusqu'au bout des chiens, marchant le train nécessaire au succès final. Peu ou point d'obstacles, sauf quelques fosses assez sérieuses, d'autres tellement sérieux ceux-là, que peu de steeple-chasers tout frais les aborderaient avec confiance, ce sont les grandes jalles ou canaux de dessèchement d'une largeur de trois à quatre mètres sur un mètre cinquante à deux mètres de profondeur avec des abords généralement peu plaisants, force est de chercher le passage plus ou moins facile pratiqué par les bêtes ou les gens ; à signaler



2. Équipage de Fleurus (Landes)

Equipage de Fleurus (lièvre)
à M. Grandrin de l'Épervier.



29 LES SPORTS. — Chasses à courre du sud-ouest, le Rendez-vous

Collection ND Photo

Equipage de Virelade (chevreuil) au baron de Carayon-Latour.

encore les fossés couverts étroits et profonds que seuls les chevaux bien faits évitent adroitement ; pour les nouveaux venus, l'école comporte un nombre variable, mais nécessaire, de chutes... »

« ... Peu d'équipages dans ce pays de Gascogne, où la vénerie compte tant de fervents et habiles disciples, ont pratiqué le courre du sanglier, qui devrait y être le sport national et populaire par excellence, et parmi ceux qui s'y sont formés dans ce but, tous ou à peu près l'ont été par des veneurs étrangers à la région. Les veneurs gascons, dont les pères pratiquèrent avec passion la chasse à courre du loup, semblent avoir aujourd'hui renoncé au courre des grands animaux pour s'adonner exclusivement à la savante chasse du lièvre où ils sont passés maîtres, exception faite pour les deux magnifiques équipages de chevreuil du baron de Carayon-Latour et de M. Alfred de Luze, joyaux de notre vénerie gasconne.

Quelques maîtres d'équipage de lièvre ne craignent pas de débaucher leurs chiens en les mettant de temps à autre et surtout en fin de saison sur le renard ; bien peu ont osé exposer leurs braves chiens Français à la chasse plus dangereuse du sanglier, où ils auraient du reste manqué de train et de tenue.

A notre connaissance, seuls MM. Jacques Peyreberé, l'intrépide maître d'équipage du Rallye Lubbon, jusqu'à ces derniers temps, et de 1890 à 1900, M. Raoul-Bernard, un veneur fanatique dont nous aurons

l'occasion de reparler, ont chassé le sanglier avec leurs magnifiques chiens Français à l'aide de leur carabine, mais ces chasses n'avaient lieu qu'en fin de saison, quand la fermeture de la chasse à courre du lièvre les privait de leur plaisir favori.

Le vicomte de Courcy, veneur habile et cavalier vigoureux, maître de l'équipage d'Arcachon de 1884 à 1887, tenta le premier la chasse à courre du sanglier dans les Landes.

Avec un équipage hâtivement formé de trente à quarante bâtards et Anglais, il découpla alternativement sur le renard et le sanglier dans la région d'Arcachon, Caudos, Lugos et Sanguinet et prit un certain nombre de sangliers après des chasses fort belles, mais un peu dures au gré des souscripteurs de l'équipage. M. Decauville lui succéda comme maître d'équipage de 1887 à 1890 et suivit les mêmes errements. Après lui, l'équipage d'Arcachon, transformé, se consacra exclusivement à la chasse du renard de sac jusqu'à sa disparition en 1901.

Le magnifique vaustrait de M. Robert Delanos vint de Normandie, sur l'invitation du comte Lahens, chasser le sanglier dans les landes du Médoc en janvier 1892. Piqu'Avant Vexin, composé de soixante-dix chiens, bâtards, poitevins et anglais, et servi par trois hommes à cheval, parmi lesquels Henri Barbier, dit Mirel, passé ensuite successivement en qualité de premier piqueur au Piqu'Hardy Gascon et au Rallye Mes Cousins, séjourna cinq semaines en

Médoc au hameau de Toussas, commune de Carcans...

...Le Piqu'Avant Vexin ne revit plus les landes du Médoc, du moins en tant qu'équipage, car nombre de ses chiens rentrèrent, croyons-nous, dans le nouveau vaustrait Piqu'Hardy Gascon, que le comte Lahens forma en 1893 pour chasser exclusivement dans les Landes de Gascogne.

Piqu'Hardy Gascon comptait soixante-dix à quatre vingt chiens anglais et bâtards poitevins, dans lesquels fut bientôt infusé du sang Français des chiens du marquis de Chambray.

Peu de temps après (vers 1900) Piqu'Hardy Gascon fut transformé en équipage de lièvre, sa forme actuelle.

Au cours de la saison 1897-1898, deux jeunes vaustraités créés cette année même vinrent en Médoc prendre la succession difficile du Piqu'Hardy Gascon. Le Rallye Madelaine, amené de Saintonge par son propriétaire, M. Louis Poineau, s'installait en décembre 1897 à Contau, pour chasser en forêts d'Houtin et Carcans. Ce jeune vaustrait, alors composé d'environ trente chiens était servi par un homme monté, Bouchenoire, et deux hommes à pied. Au commencement de février 1898, un autre jeune vaustrait, le Rallye Mes Cousins, au baron de Lestrangé et au comte Valady, venait s'établir à Contau. Ce nouveau venu n'était autre que l'ancien équipage du comte de Valady, qui chassait en Rouergue et Auvergne, lièvre, renard et sanglier depuis 1889.

UNE CHASSE AU TAUREAU SAUVAGE

Le 14 janvier, le vautrait Rallye Magdeleine est découplé aux branches d'Auguste Bouchenoir, qui a remis trois sangliers derrière la Guigne, mais on ne trouve rien. On se rend au Crohat des Poulains ou l'on frappe à une seconde brisée : les chiens éventent un sanglier et tombent au beau milieu d'un troupeau de vaches sauvages ; le taureau se détache de la bande, charge chiens et cavaliers et va prendre l'eau à l'étang à Gréchas, sort de l'eau et charge le piqueur Auguste qu'il culbute. A ce moment, le comte Lahens attire son attention et est chargé à son tour, mais grâce à l'allure de son cheval il peut prendre de l'avance.



L'animal retourne à l'eau suivi des chiens qu'on a grand peine à en faire ressortir. A ce moment le comte Lahens et M. Charles-Édouard Geynet, se jettent dans une barque et cherchent à se rapprocher du taureau, celui-ci, voyant que l'embarcation va l'attein-

dre, se rapproche du bord, là où il a pied et menace qui l'approche, poussant des mugissements terribles répercutés par les échos lointains.

La chasse avait duré en tout une heure et demie.

« Le Sport Universel Illustré », 19 mars 1898.

Transporté en Médoc en février 1897, quand son propriétaire s'associa à son cousin le baron Roger de Lestrangle, il devait d'abord chasser uniquement le lièvre et renard, mais encouragés par l'abondance des animaux, les deux associés, d'un commun accord, le transformèrent à la fin de 1897 en un vautrait de trente chiens...

Rallye Mes Cousins servi par Henri Mirel, l'ancien premier piqueur du vautrait Lahens et deux hommes à pied, fit ses débuts le 8 février 1897 en forêt d'Hourtin où il prit seul son premier sanglier et découpla ensuite jusqu'à la fin de la saison avec le Rallye Madelaine.

Au commencement de la saison 1899-1900, le Rallye Madelaine, avec un effectif renforcé de soixante chiens, dont beaucoup d'Anglais, s'installait à Fargues pour chasser dans les belles Landes du Lot-et-Garonne. L'année suivante le Rallye Madelaine quittait les Landes de Gascogne pour aller chasser dans l'Oise et, à la fin de 1901, M. Poinéau mettait définitivement bas son équipage.

Le Rallye Mes Cousins resté seul en Médoc, découpla comme les années précédentes, mais avec un effectif porté à quarante chiens, dans les Landes du Médoc, Carcans et le Flamand. Les animaux commençant à y devenir rares, le vautrait allait en février 1900 en déplacement à

Cazaux, sur le bord du lac bien connu des habitués d'Arcachon, pour chasser dans les forêts de la Teste, Cazaux, Biscarosse et les Landes de Malpont et Malakoff.

Quelques mois après, le baron de Lestrangle, qui avait été l'organisateur le plus actif et qui était resté l'âme du Rallye Mes Cousins, était enlevé en quelques semaines à l'affection des siens et de ses nombreux amis à l'âge de trente-sept ans, laissant à tous ceux qui ont eu l'honneur de connaître et d'approcher ce parfait gentilhomme un ineffaçable souvenir.

Nous devons remonter à la saison 1898-1899 pour signaler la création dans la région de Mont-de-Marsan d'un autre équipage important, le vautrait de Montrieux, formé par deux jeunes veneurs marseillais, MM. Georges Catzigras et Paul Borelli et dont le chenil fut établi à Garein. Cet équipage comptait environ soixante-dix chiens en chasse, mi-partie bâtards et Anglais, et était servi par deux hommes montés, la Broussaille et Vol-au-Vent et deux hommes à pied. Après ses premiers débuts dans la dure forêt de la Grésigne, aux environs de Montauban, où il découpla avec le vautrait de M. Chalret du Rieu, il arriva en janvier 1899 dans les Landes du Marensin où il connut bientôt le succès.

Allons, petit hameau des landes du Lot-et-Garonne, à quelques lieues

de Casteljaloux, où les plus célèbres veneurs gascons se sont jadis donné rendez-vous pour chasser le loup et aujourd'hui encore un des centres préférés de déplacement pour les équipages de lièvre de la région, reçut au commencement de la saison 1899-1900 le jeune vautrait de MM. Bertin et de Clermont-Tonnerre.

Cet équipage, normand lui aussi et alors presque à ses débuts, comptait environ quatre-vingts chiens, Anglais pour la plupart, et était servi par trois hommes montés.

Enfin, pour terminer cette rapide revue des vautreits ayant chassé en Gascogne, citons un nouveau venu essentiellement sympathique, le jeune vautrait de Malakoff qui succède au chenil de Nézer à l'équipage de lièvre de l'ancienne société de Malakoff, dissoute en 1904. La société nouvelle, composée de six membres : MM. Raoul Bernard, William Chabanneau, Georges Lesca, Henri Vergez, Raoul Céliérier et Maurice Peyrelongue, a formé un vautrait, servi par deux hommes à cheval, uniquement composé de griffons Vendéens et Nivernais provenant des équipages de Bailly du Pont, Goyart et de Candolle, actuellement au nombre de trente, chiffre qui doit être doublé.

C'est de la fusion du Rallye Malakoff et du Rallye Mes Cousins qu'est né le Rallye Gascogne.

AURORE ET ORGANISATION DU RALLYE GASCOGNE

La nouvelle société fut organisée sur les bases suivantes : engagement pour deux années ; les actionnaires fondateurs paieraient une cotisation annuelle de deux mille cinq cents francs ; les sociétaires de cinq cents francs ; les uns comme les autres avaient le droit de porter le bouton. La tenue était celle de Malakoff. Le nouveau bouton portait un sanglier au galop sous de grands pins, avec la devise : « Rallye-Gascogne ».

Le service était assuré par Henri Mirel, premier piqueur ; Gustave Lacoste, second ; Germain Dufourg, valet de limier ; Nelson Lacoste, valet de chiens ; enfin l'effectif se composerait de quatre chevaux et de soixante chiens dont, en principe, quarante bâtards et vingt Anglais. Par la suite, vu la difficulté d'élever, le nombre des Anglais fut progressivement augmenté... Le nouveau vautrait devait s'installer à Nézer et chasser d'une façon générale dans le rayon ou l'équipage, puis le vautrait de Malakoff, avaient débuté. Il était convenu cependant que, chaque année, il irait passer six semaines en Médoc, à Contau, près de l'étang d'Houtin, pour attaquer en forêts domaniales de Carcans, d'Houtin et dans celle du « Pin Sec » où le

Rallye Mes Cousins avait chassé depuis son origine.

Raoul Bernard, actionnaire des deux équipages et veneur consommé, avait été naturellement appelé aux fonctions de maître d'équipage du nouveau vautrait. Restait à faire l'estimation des forces canines et hippiques et le transfert du matériel au Rallye-Gascogne.

Valady et Jules de Bellabre, Bernard et moi en fûmes chargés. Au cours de l'été, Bernard fit l'acquisition de quelques bâtards et d'un bon lot d'Anglais ; et à l'ouverture, en novembre, le nouveau vautrait, monté royalement, fut prêt à entrer en campagne.

Tout était prévu et minutieusement ordonné : depuis le chenil qui avait été transformé, aéré, amélioré, agrandi selon des plans de Bernard ; l'infirmerie, le chenil d'élevage, le magasin à provisions, le garde-manger pour la viande fraîche, jusqu'aux couples en crins amarante rappelant les couleurs de l'équipage qui étaient un modèle de légèreté, sans oublier la comptabilité établie sur de nombreux livres et avec une précision à rendre jalouse la Cour des Comptes, tout était un modèle de méthode, d'ordre et de clarté.

Pour que les veneurs, peu au courant des chiens du vautrait puissent mieux s'intéresser à la chasse, le maî-

tre d'équipage avait fait faire des cartes sur lesquelles étaient imprimés les noms des chiens suivant leur âge et leur entrée à l'équipage. En face de chaque nom un numéro était inscrit, et ce numéro était reproduit sur l'un des flancs du chien. L'autre flanc, suivant l'usage en vénerie, portait les initiales du vautrait : R.G. (Rallye-Gascogne).

Grâce à ce procédé, le veneur qui rencontrait un chien errant voyait de suite quel était son nom : si c'était en retraite, il pouvait l'appeler et le décider ainsi à le suivre ; si c'était au cours de la chasse, en tête, loin devant les autres, que l'on rencontrait un ou plusieurs chiens, leur numéro, communiqué à Bernard ou à ceux d'entre nous qui connaissions leur nom et leur valeur respective, apprenait s'il s'agissait d'excellents sujets, que c'étaient eux qui avaient la tête, et l'on faisait vivement rallier sur eux.

On voit le parti que l'on pouvait tirer de cet ingénieux procédé ; ce simple bout de carton était une arme à double effet qui nous a souvent rendu de grands services. Tout cela était conçu, annoncé et accompli de la manière la plus discrète, la plus courtoise, la plus charmante aussi. Il avait presque l'air de s'excuser de nous apprendre ou de nous imposer des tas de choses, dont sa longue



Vautrait Rallye-Gascogne, Forêt de la Teste, landes de la Gironde.

expérience de la vénerie lui avait démontré toute l'utilité ». Pour illustrer l'existence de ce brillant vautrait, nous citerons quelques anecdotes et particularités reprises du livre de M. Henri Vergez :

L'éclairage de nuit : la lanterne

Bernard et moi ne nous séparions jamais de cet objet indispensable à la chasse du sanglier, depuis un jour ou plutôt une nuit où notre master s'était perdu corps et biens dans la forêt du Mont entre le Moutchic et Carcans, de cinq heures à neuf heures du soir.

J'avais fait ma lanterne sur le modèle des lanternes de voiture : la tige portant une bougie de grandeur moyenne, rentrait par une glissière dans le disque de la lanterne ; le chapeau se repliait de même, de manière à lui laisser à l'arrêt une forme sphérique qui facilitait son transport dans l'une des sacoches de ma selle. Avec l'aide de cette petite lumière, je me suis quelquefois tiré de très mauvais pas.

Elle faisait partie des objets dont le nombre et la variété m'avaient fait qualifier de « Nouvelles Galeries » par Mme Roger de La Barre, alors Marguerite Peyrelongue.



Hallali en mer

Vers cette époque se place l'une des chasses les plus curieuses auxquelles il m'ait été donné d'assister ; elle se résume en ces quelques mots inscrits au bas du pied naturalisé de l'animal de chasse : « attaqué en forêt de la Salie, pris dans l'Océan Atlantique, les honneurs à M. Henri Vergez ». Cette légende fait sourire l'étranger qui se dit certainement en lui-même : « Quels Gascons ! ». Rien cependant n'est plus vrai ; voici les faits : Le rendez-vous était donné à la Salie — peu de monde à cette chasse : Bernard, André Carlsberg, mon fils aîné Henry et moi. Peu de chiens aussi ; le vautrait avait été un peu éprouvé ; blessures, maladies, fatigues, bref vingt-cinq à trente chiens découplés. Au rapport, dans



32

LES SPORTS. — Chasses à courre du sud-ouest, départ pour l'attaque

Vautrait Malakoff.

l'un des carrés du plateau de la Salie, vers Biscarosse, un bon ragot de cent-vingt livres, bien rembûché. Attaque classique, prompte et chaude, menée rapide, fuite vers la garderie de la Salie, puis vers celle des Galouneys, crochet en forêt usagère et nous pensons à ce moment-là qu'il va gagner le marais ; mais non, il longe la forêt près du garde-feu limite et esquisse un retour dans le sud, puis revenu à la hauteur de la Salie, il gagne le plateau, le traverse du nord-est au sud-est, va à la mer, prend le chemin de sable qui longe le littoral ; revient au nord ; passe à l'ouest de la maison des gardes et s'oriente de nouveau sur les Galouneys.

Bref, le type d'une chasse de renard, tout-à-fait extraordinaire pour un sanglier dans la dune. Nous nous disions : « Qu'est-ce que ce diable de ragot a dans la tête, pour ne pas vouloir quitter la forêt au nez des chiens ? » — Nous allions le savoir... Arrivé à la hauteur de la Pointe du Sud, il tourne brusquement dans l'ouest et pointe l'Océan.

A ce moment, nous suivions le chemin de sable le plus rapproché de la mer, entre cette ligne qui longe le régime des petites dunes du littoral et l'Océan, il n'y a qu'une manière de vallée parsemée de bosselures de sable où poussent quelques pins rabougris, tordus sous l'action des vents du large. Le sanglier suivait ce creux et le piqueur marchait derrière ses chiens.

Tout à coup, il nous semble percevoir la fanfare du bat-l'eau ; très intrigués, nous coupons vivement sur l'océan et nous voyons quoi ? Le

piqueur sur le bord de la mer, ses chiens autour de lui, et à cinquante mètres le sanglier nageant vigoureusement sur la pointe du Ferret !

Que faire ? Lui envoyer une balle ? Avant d'être prêts à tirer, il se serait encore éloigné de cinquante mètres... puis, sur une mer aussi houleuse, autant tirer sur une mouette ! Nous étions là très ennuyés de notre impuissance quand tout à coup il me vint une idée : c'était précisément l'heure à laquelle s'effectuait la rentrée des pêcheurs de sardines, qui, à cette époque, allaient opérer sur les bancs de Biscarosse.

Il y avait à ce moment sur les passes toute une flottille de pinasses à moteurs qui naviguaient de conserve suivant l'usage et passaient à trois ou quatre cents mètres de la côte.

Je venais de faire la réflexion que ces gens, résiniers, bûcherons, forestiers, parqueurs, aussi chasseurs que pêcheurs, qui nous connaissaient et nous donnaient très volontiers un coup de main, à la chasse, le cas échéant, seraient ravis — s'il m'était possible de leur faire comprendre ce dont il s'agissait, c'est-à-dire de prendre notre sanglier — de nous aider à terminer ainsi, par un hallali sur mer, une chasse aussi extraordinaire.

Je prescrivis donc au piqueur de sonner à pleins poumons et pour essayer d'attirer d'une autre manière l'attention des pêcheurs, je noue mon mouchoir au bout de mon fouet et dressé sur les étriers, je l'agite avec frénésie. J'avais vu juste : au bout de quelques secondes de ce manège, je vois se lever de leurs bancs deux ou trois hommes, se



demandant évidemment ce qu'on leur signalait ?

Du bras, je leur désigne le sanglier qui nageait droit sur eux. Tout à coup ils l'aperçurent. Trois des pinasses stoppèrent immédiatement et leurs marins nous firent signe qu'ils avaient vu et compris notre désir.

Nous assistâmes alors à une fin de chasse fantastique. Les pinasses remises en marche manœuvraient adroitement pour enserrer le sanglier et l'aborder, ce qui n'était pas facile, car la mer était très forte et les vagues nous cachaient par instant embarcations et sanglier. Enfin, au bout de quelques minutes de cette lutte palpitante que nous considérions, on se doute avec quel intérêt, le sanglier, fut hissé à bord de l'une des pinasses et les marins qui la montaient étendant vivement et à plusieurs reprises leurs bras vers Arcachon, nous firent comprendre qu'ils y allaient apporter notre ragot.

Les acteurs de cette pantomime à distance, entre eux, ciel et terre, s'étaient parfaitement compris. Nous nous divisâmes alors en deux groupes, les hommes, Henry et moi ramenâmes le vautrait à Cazaux ; Bernard et André Carlsberg suivirent par la côte, pour arriver en même temps que la pinasse à la place Thiers, où vraisemblablement les pêcheurs allaient transporter le ragot. En traversant les rues du Moulleau, puis celles d'Arcachon, le « Patron » et son compagnon avaient rencontré pas mal de connaissances qu'ils avaient mis en quelques mots au courant des événements de la journée : aussi quand ils parvinrent à la place Thiers un peu avant que la pi-

nasse y abordât avec sa cargaison d'un nouveau genre, une foule de curieux était accourue pour jouir d'un spectacle aussi extraordinaire qu'inattendu. Bernard ne pouvant faire faire la curée, et pour cause, avait décidé de distribuer les cuissots, les filets, les épaules aux amis et connaissances, et il avait procédé, à la plus grande joie des assistants, à un dépeçage savant de toutes les parties comestibles du sanglier, mais comme son esprit méthodique ne l'abandonnait jamais, même dans les circonstances les plus singulières, il avait soigneusement pesé l'animal, à l'aide de la balance romaine dont il ne se séparait pas plus que moi de ma lanterne.

Ce fut un petit malheur !... En effet, au moment où tout étant terminé, le « Patron » se préparait à remonter à cheval, après avoir reçu les félicitations générales des assistants et les remerciements particuliers des bénéficiaires de ses libéralités, un octroyen qui, lui, n'avait pas perdu le nord, vint lui taper discrètement sur l'épaule : — « Monsieur Bernard, tandis que vous faisiez la distribution des morceaux de viande, j'ai fait le compte, c'est soixante-deux francs cinquante de droits que vous devez à l'octroi !!! »

Il est fâcheux qu'un photographe ne se soit pas trouvé là pour prendre un instantané de la tête du « Patron ». Après vingt ans, quand nous évoquons ce souvenir, il nous met encore en état de douce hilarité.

Le dernier sanglier du Rallye-Gascogne.

C'était un mercredi des Cendres qui nous trouvait tous réunis, au complet. Vent de nord-ouest, bourrasques, grains, grêle, au total, temps affreux, qui n'annonçait rien de bon. Bref, nous voilà arrivés à Nézer pour y prendre nos chevaux. Au moment de me mettre en selle, je m'aperçus que j'avais laissé ma cape au Teich. Je n'avais que la ressource de chasser coiffé d'une casquette de voyage à carreaux, accoutrement ridicule et bien peu « vénerie », mais qui, au dire de Durand-Dassier, qui ne ménageait pas les brocards, devait nous porter bonheur.

Dans cet ordre d'idées et dans cette espérance, je me ravaisai et ceignis mon couteau de chasse que j'avais primitivement décidé de laisser au chenil dans la quasi-certitude d'un insuccès final.

Arrivés au rendez-vous, au passage de Groslin, je crois, les hommes nous apprenaient qu'ils avaient un excellent buisson ; un fort ragot de cent-vingt, jugé bien fermé sur la limite est du domaine Péreire vers les communaux de Salles. Cette excellente nouvelle, fort inattendue par ce qui précède, ranima notre ardeur quelque peu refroidie par les « coups de tabac » incessants qui nous tombaient sur le dos et on partit à l'attaque.

Mis debout, aussitôt après quelques tours rapides dans l'enceinte pour s'orienter, l'animal débûche à une vive allure sur la lande, saute la route de Caudos à Mios, esquisse une pointe vers les communaux de Salles et paraît vouloir se diriger vers le Muret pour tenter d'atteindre ces effroyables fourrés. Voilà encore une chasse, me disais-je en galopant, qui va finir dans ce satané canton, et j'ajoutais en voyant l'ardeur et l'allure de la meute : « C'est dommage, car cette fois c'est bien amorcé ! »

Mais ô bonheur ! tout à coup l'animal vire à droite, quitte les communaux, passe la grande jalle qui les borne, reprend la lande à l'ouest vers Saint-Hubert, traverse la voie ferrée au nord de Lagnereau, tout cela à une vive allure qui ne ralentissait pas un instant.

De ce dernier passage à niveau, où nous avions tous traversé, j'entendais la chasse s'orienter nettement vers l'ouest, mais pensant qu'elle ne tarderait pas à reprendre le chemin du sud, vers la région Lugos-Sanguinet, j'abandonnais le groupe de veneurs et je me portais vivement dans cette direction pour tâcher d'atteindre, à une demi-lieue de là, un grand

garde-feu perpendiculaire à la ligne de chemin de fer, où j'espérais voir sauter notre animal.

Arrivé là je constatais que mes prévisions ne m'avaient pas trompé. La chasse, dont je m'étais momentanément éloigné pour gagner ce poste, revenait manifestement sur le garde-feu. Au train très sévère mené jusque-là, je jugeais que l'animal ne pouvait avoir beaucoup d'avance et je m'attendais d'un instant à l'autre à le voir paraître.

Pour ne pas le faire reculer, j'avais traversé la passe et dissimulé mon cheval sur la bordure d'un semis de jeunes pins qui la bornait au sud. A peine avais-je atteint cette position, qu'un bruissement de branches et un craquement de bois sec bien connu se firent entendre sur ma gauche, et que je vis sauter un magnifique sanglier. Il fit quelques foulées sur le garde-feu, puis regagna le fossé de bordure qu'il venait de franchir et le descendit vers Lugos à un galop régulier.

Je dégageais ma trompe pour sonner la vue, en l'espèce la fanfare du sanglier, mais je me ravisais aussitôt, soit parce que je me trouvais à vauvent par rapport à la meute, soit par mesure de prudence instinctive et j'attendis quelques secondes l'embouchure aux lèvres.

Bien m'en prit, en effet : depuis le temps très court qui s'était écoulé entre le moment où le sanglier s'était donné à vue, il me semblait que les chiens que j'entendais crier à pleine gorge tout en se dirigeant sur le garde-feu, revenaient quelque peu vers l'ouest.

Je m'expliquai cela en pensant que l'animal avait longé assez longtemps le fossé avant de le sauter ; mais les chiens une fois arrivés au garde-feu, au lieu de reprendre au fourré, se rassurent sur la bruyère très rase de la passe, la traversent vivement, toujours criant et reprennent chaudement dans le semis d'en face. « Bien me dis-je, il a dû faire cette manœuvre avant que je ne le voie ; il a dû doubler sa voie dans le semis et ils vont reculer ».

Je jetai un dernier coup d'œil sur le sanglier qui suivait toujours, au petit galop, le lit du ruisseau très droit dont on voyait le cours à une grande distance et je me portai vivement à l'endroit où les chiens avaient traversé la passe pour essayer d'en revoir.

A ce moment, tous les veneurs arrivaient au garde-feu. Je leur expliquai en quelques mots ce qui venait de se passer ; mais en écoutant attentivement les chiens qui criaient et cognaient à pleine gorge, perçant toujours en avant, nous fûmes con-

vaincus que l'animal que j'avais eu à vue, dérangé sans doute dans les fourrés de Langereau, n'était pas l'animal de chasse.

Je me félicitai vivement de n'avoir pas risqué de détraquer la chasse, ou tout au moins de faire rallier quelques chiens sur ce change en sonnant une fanfare intempestive. Il fallut, suivant l'expression consacrée, « ramer dur » pour rattraper la meute qui pendant les quelques minutes de notre « balancé » avait pris une grande avance. Cela fait et non sans effort ni difficultés, la façon ardente et vigoureuse dont chassaient les chiens commença de me donner quelque espoir sur l'issue de la journée.



Meute du duc de Westminster.

Fidèle à sa tactique depuis le passage de Lagnereau, notre ragot, avec quelques inflexions à droite et à gauche, filait toujours dans la direction du sud, ardemment suivi par la meute, appuyée par la fanfare de ce point cardinal. Il avait délaissé les marais du Médocain et du Sanguinet à l'ouest, les bois de Muret à l'est, et nous faisait arriver, toujours tambour battant, dans une contrée où nous n'avions encore jamais été conduits par ses congénères. Je me disais : c'est un nomade qui regagne l'une de ses demeures ; avec un jarret pareil où diable va-t-il nous mener ? Et les landes se succédaient aux marais, les semis aux gros pins ; voire même à des taillis de chênes. Les fanfares de la plaine du débûcher, du bat-l'eau, du changement de forêt, alternaient avec celle du sud que l'on sonnait sans désemparer. Les anglais cognaient de plus en plus dur, ce qui, comme le savent

tous les veneurs qui ont chassé le sanglier avec des vautraits composés de bâtards, est un signe d'espérance, car ils donnent d'autant plus qu'ils sentent la curée plus prochaine. Cependant les grains, les coups de vent, les coupes de grêle ne nous avaient pas épargnés, sans ralentir toutefois l'ardeur d'aucun des éléments de l'équipage, bêtes et gens. Après avoir fait un chemin énorme, bien difficile à évaluer, voilà les chiens qui arrivent à un fossé large de deux mètres environ, fraîchement et soigneusement récuré, qui traversait d'abord des semis, puis plus loin une grande lande et qui, extrêmement long, disparaissait à l'horizon. C'était par cette coulée, sans doute,

que notre ragot entendait regagner l'un de ses domiciles, car la démonstration de ses mœurs errantes était déjà faite.

Mais mal lui en prit, car il était évident, au train encore accéléré des chiens, qu'ils le gagnaient de vitesse. Cependant le sanglier suivit le fossé pendant plus de trois kilomètres, puis coupa la lande vers l'ouest et gagna un épais fourré de ronces, d'épines de tous genres d'un demi-hectare, sous de grands arbres de diverses essences qui au temps jadis avaient dû ombrager une habitation quelconque et dans lequel il rentra manifestement au nez des chiens. A ce moment je jugeais l'hallali certain et prochain. Il tournait et retournait dans ce dédale, rétrécissant de plus en plus ses cercles, à quelques mètres des chiens qui le chargeaient avec un ensemble et une ardeur du meilleur augure. Or, à ce moment précis, une effroyable tempête de

grêle suivie d'un véritable déluge s'abattit sur nos épaules. Les grêlons tombaient si dru et si gros qu'il fallut abandonner la chasse et chercher un abri sous les grands arbres. En un clin d'œil tous s'arrêta ; les chiens, qui chassaient si bien, mirent bas instantanément, ahuris sous le déchaînement de la tempête.

La déception était amère et nous mesurions une fois de plus la distance de la coupe aux lèvres. Cependant au bout d'un petit quart d'heure, le « coup de tabac » passé, la pluie s'arrêta, mais elle était tombée en telle abondance que le sol avait été lavé comme si un ruisseau y avait passé. Néanmoins, on se mit en devoir de reprendre la voie, car on pense que le sanglier, insensible à la fureur des éléments, n'avait pas demandé son reste et qu'il avait tiré parti de cet état de choses pour mettre le plus de distance possible entre lui et nous.

Après plusieurs tentatives infructueuses, Raymond rencontra à quelques centaines de mètres, sur un garde-feu voisin du fossé par lequel il était arrivé, la trace du sanglier. Là se trouvaient deux chasseurs indigènes et Téchoueyres, qui désirait connaître la position géographique que nous occupions alors, leur posa la question : « Sommes-nous loin de Lamothe ? »... — Ah ! Monsieur, mais à plus de « krrrante » kilomètres ! — Sacrebleu ! quelle retraite ! » Mais à ce moment, les chiens ayant repris sur la lande, menaient froidement la voie jusqu'à un fossé couvert que l'animal avait suivi assez longtemps, puis dans lequel il était entré.

Là, la voie s'échauffa et ils la menèrent assez chaudement pendant près d'un kilomètre jusqu'à la sortie de l'eau, après laquelle l'animal avait traversé des boqueteaux de chênes, puis une petite lande qui bordait une pièce de quatre à cinq hectares couverte de très hautes brandes aux pieds desquelles se trouvaient certainement des sentiers familiers aux bêtes sauvages.

La configuration de ce fourré me fit faire la réflexion que notre ragot avait dû s'y relâcher.

Je ne me trompais pas. Sitôt entré dans les brandes sous lesquelles le sentiment de l'animal s'était conservé, les chiens en reprirent vivement et après quelques instants d'un rapprocher de plus en plus chaud, ils le relancèrent et le poussèrent promptement en ferme roulant.

A écouter leurs abois sous le couvert, on sentait qu'ils y manœuvraient assez librement, aussi je me disais : cette fois ils ne le rateront pas ; mais

si c'est là qu'ils l'arrêtent, comment le servir ? Car il y avait en effet de nombreuses coulées aux pieds des brandes, à peine y avait-il vers le milieu un vague et étroit sentier où, étant à cheval, leurs hautes tiges dépassaient votre tête d'un bon mètre ; mais pour traverser le fort à pied ou à cheval, il n'y fallait pas compter. Heureusement Saint-Hubert veillait, car l'animal, serré de trop près sur l'un des flancs de la pièce, n'osa pas y revenir, sauta sur une grande passe qui la bornait, la suivit un moment, reprit au fort pour longer sur son barradeau un boqueteau de chênes, revint à la passe, la franchit et entra hallali courant dans une pièce de grands pins de trois hectares environ en forme de rectangle, bornée par une route et trois garde-feu. Cette fois c'était la fin pour tout de bon. Après quelques minutes d'un hallali courant des plus émouvants, à vue, car la pièce était assez claire, il est porté bas par les chiens aux pieds de nos chevaux. Nous étions là depuis quelques secondes, immobiles, muets, jouissant en silence de cette victoire restée si longtemps problématique et si durement gagnée, quand Durand-Dassier s'avisait tout à coup que Raymond debout, à côté du groupe des chiens et du sanglier, se trouvait bien empêché, ayant comme tout le monde laissé sa dague au chenil... « Eh bien, qu'est-ce que vous attendez ? — Ah ! Monsieur... je n'ai rien !!!

— Attendez, Philippe, j'ai ce qu'il faut : je me souvenais tout à coup de l'heureuse idée que j'avais eu de prendre ma bonne lame de « Tolède » et prestement je sautais à terre et servis le sanglier, qui, dans un dernier sursaut d'énergie, se débarrassa des chiens, pour retomber raide mort aux pieds de ses vainqueurs.

En rengainant mon couteau, j'eus l'impression très nette que c'était le dernier sanglier que je servais. Hélas ! mes prévisions ne m'ont pas trompé !

La curée faite, Durand-Dassier, l'air très sérieux, vint à moi et, me prenant par l'un des boutons de ma tenue : « Écoutez-moi bien, Vergez, désormais, personne de nous ne tolérera que vous chassiez autrement que coiffé de votre vieille casquette !!! » Certes, si j'étais superstitieux, j'aurais volontiers adopté cet accoutrement ridicule, à titre de porte-bonheur, dans l'assurance certaine d'aussi belles journées.

Ce fut la dernière belle chasse au sanglier du vautre Rallye-Gascogne qui allait quelques mois plus tard, se muer en équipage de chevreuil.



(Photo : Ph. Charrier)

SUR LA ROUTE DU MÉDOC dans la voie du chevreuil...

Les difficultés désormais éprouvées du courre du sanglier dans ce pays, la diminution progressive de ces animaux dans la lande, l'impossibilité de relouer la maison de Nézer, nous firent prendre la décision de l'abandonner. Après force pourparlers et beaucoup d'hésitation, il fut décidé en principe que nous chasserions le chevreuil. J'avais personnellement beaucoup insisté pour le choix de cet animal. Mes visites à Marcheprime, à Salaunes ou à Arès, où j'avais toujours reçu un charmant accueil, m'avaient laissé le souvenir de chasses fort intéressantes et m'avaient initié à ce courre si beau et si fin, dans lequel les équipages de Virelade et de Saint-Raphaël, ces deux joyaux de la vénerie de la région de Bordeaux, avaient acquis une renommée aussi grande que bien méritée. J'avais pu me rendre compte là que la chasse à courre du chevreuil est peut-être la seule que puisse pratiquer avec succès un équipage en société, chassant à jours fixes et le dimanche.

Inutile de dire que pour rien au monde, nous n'aurions voulu nous établir en un pays où, de près ou de loin, nous eussions pu être une gêne quelconque pour l'un ou l'autre de ces deux équipages. Celui de Saint-Raphaël, depuis déjà de longues années tenait le pays de Castelnau à Lugos, et poussait jusqu'à Labouheyre, dans les Landes où j'avais eu aussi le plaisir de chasser avec lui. Quant à celui de Virelade, de ses terrains de chasse habituels, il s'était

étendu jusqu'aux confins immédiats de la grande lande, vers Villandraut et Saint-Symphorien, pour la plus grande joie de tous les maîtres d'équipage et des nombreux veneurs de cette région, pour lesquels c'était une vraie fête de recevoir dans leurs terres, les fréquentes visites du célèbre équipage, avec le baron Carayon-Latour, le marquis de Villeneuve, et les nombreux amis qui suivaient fidèlement ces brillants laisser-courre : le marquis de Mauléon, Joseph Mareilhac, le vicomte de Cursay, le comte Adrien de Montbron, Edmond Cuzol, le vicomte de Verduzan...

C'est alors que l'idée me vint de nous établir en Médoc. D'abord, personne n'y chassait, plusieurs d'entre nous y avaient des intérêts et des appuis sérieux — et des précédents nous autorisaient à penser que le pays se prêtait très bien au courre d'un animal de vénerie tel que le chevreuil.

Au temps jadis, le baron de Brane avait précisément eu son rendez-vous de chasse à Villambis, la magnifique terre du comte et de la comtesse Wrangel. Plus tard, sous le second Empire et longtemps après, le comte de Saint-Légier y avait brillamment chassé.

Après lui, M. Nathaniel Johnston, oncle de Durand-Dassier et de Christian et Emmanuel Cruse, y avait couru lièvres, chevreuils et renards avec son excellent équipage.

Enfin MM. Clauzel, prédécesseurs d'Alfred de Luze, vaillants et savants veneurs médocains, y avaient aussi beaucoup chassé.

Ma proposition acceptée à l'unanimité, restait à obtenir l'agrément du comte et de la comtesse Wrangel, car le domaine Villambis et celui de Bédillous qui leur appartient également et fait suite au premier, nous paraissent devoir être les pivots de nos futures évolutions cynégétiques. Leur consentement, qui ne nous paraissait pas douteux, eu égard aux relations amicales que nous avions avec eux, et au souvenir des chasses du Rallye-Gascogne, aux destinées duquel ils avaient été associés, lors de sa fondation, fut accordé de la meilleure grâce du monde.



Équipage de Saint-Raphaël (chevreuil).

Le château de Sémillan *

* Orthographe actuelle : Sémignan.

Restait à trouver l'endroit où le chenil et les locaux de la vénerie pourraient être installés.

Un excellent déjeuner réunit au château Pontet-Canet les experts désignés pour résoudre cette importante question, après quoi on alla visiter, sous la conduite de Valady, les propriétés qui nous avaient été indiquées comme susceptibles de se prêter à cette transformation.

Mais ces premières investigations demeurèrent vaines. Rien ne pouvait nous convenir sans l'obligation d'exposer des frais dont l'importance nous faisait reculer.

Enfin quelque temps après, Jean Cruse, ami intime de Jean Clauzel, petit-fils et petit-neveu des veneurs médocains, nous informa que le père de son ami, M. Louis Clauzel, mettait à notre disposition son château de Sémillan, situé en pleine lande, dans la commune de Saint-Laurent, à sept ou huit kilomètres à l'ouest de ce bourg.

Sémillan est une très ancienne demeure, surmontée d'une haute tour, entourée de tous côtés de larges douves que l'on passe sur deux ponts au nord et au sud, pour pénétrer dans la cour où, face à la construction principale, à l'ouest, se dressent les communs. De nombreuses et bonnes chambres, une belle salle à manger, une vaste cuisine, un excellent logement pour le piqueur, faisaient de cette antique demeure un endroit rêvé pour y installer un centre de vénerie. Le Rallye-Gascogne accepta avec reconnaissance la gracieuse proposition du maître de Sémillan. Les chiens furent

installés dans une ancienne porcherie, voisine du château, les chevaux dans un vaste chai transformé en écurie. Restait à résoudre le problème principal, celui de l'animal de courre... Il fallait repeupler le pays en chevreuils...

Il va sans dire que les chiens anglais avaient été remplacés par des bâtards achetés dans divers équipages de chevreuil et notamment dans celui de M. Perreau de Launay.

Première chasse de chevreuil du Rallye-Gascogne

Le second dimanche de novembre, nous étions tous réunis dans la salle à manger de Sémillan, y compris Jean Clauzel, charmant camarade qui, désormais, était des nôtres et Alfred Peyrelongue qui, fort aimablement, était venu grossir les rangs du Rallye-Gascogne et y avait été reçu, ai-je besoin de le dire, à bras ouverts. Nous achevions gaiement cette première partie du programme de la journée, non des moins agréables, étant de l'avis de ce vieux veneur qui assurait que le quart d'heure du déjeuner était de ceux qu'on ne regrettait pas, quand Raymond vint nous avertir qu'il avait son chevreuil, à peu de distance du château, et si j'ai bonne mémoire, au moulin de Messadis.

Dès que notre piqueur eut expédié son déjeuner, ce qui ne fut pas long, chacun se hâta vers son cheval, car on juge si nous avions hâte de voir comment nos chiens se comporteraient sur cette voie, qu'à l'exception des quelques bâtards récemment achetés, ils chassaient pour la première fois. La brisée fut vivement ralliée et dès la mise à la voie, ils la

goûtèrent d'abord avec quelque hésitation, mais appuyés vigoureusement, ils l'empaumèrent résolument : « Magenta », « Malakoff » et leur mère « Beauty » en tête. Ces deux bâtards issus de cette fort belle et bonne chienne anglaise et d'un descendant des chiens de M. Bernard qui, on s'en souvient, tiraient leur race du célèbre chenil de Beaune, « Ténébro », mort au champ d'honneur dans un débûcher en pleine lande, étaient excellents et nous fondions sur eux beaucoup d'espoirs. Aussi constatons-nous avec plaisir dès ce début qu'ils ne trahissaient pas nos espérances. La quête s'échauffe rapidement et le brocard bondit dans un fourré voisin du vieux moulin à vent. Après quelques courtes randonnées dans une pièce de jeunes pins qui y étaient attenante, il débûcha sur la grande lande rase qui s'étend de Sémillan à Lagunan. Je ne connaissais le pays que fort peu et le charme de la nouveauté s'ajoutait à celui de la chasse dont l'intérêt allait grandissant.

Vers le milieu du débûcher, le chevreuil tourna vers le nord, puis vira à l'est, s'orientant sur Bédillous dont il gagna les fourrés, s'y fit battre un bon moment, puis relancer en bordure de la route de Lesparre, qu'il longea dans la direction de la Colonie Saint-Vincent et franchit à la hauteur des bâtiments du domaine. Il reprit la direction du nord, passa le chemin vicinal de Bédillous à Saint-Sauveur, rentra dans Villambis à l'est de la maison du garde, prit l'eau dans le petit marais qui l'avoisine, suivit la grande jalle, la traversa et se fit battre longtemps dans le massif forestier de ce magnifique domaine, dont les nombreuses années, admirablement tenues, permettent de suivre la chasse de très près et en doublement ainsi le plaisir.

Parvenu à l'extrémité des bois de Villambis, l'animal refusa le grand ruisseau qui les borne au nord-est, longea la lisière du domaine jusqu'aux vieux châteaux-forts de Fontesnaud, débûcha dans les prairies, remonta sur les bois qui entourent vers l'ouest le plateau des vignobles de Cissac, alla jusqu'à leur extrémité où il se tapa.

Relancé à vue, il sauta dans les vignes où il tenta un dernier débûcher ; mais les chiens le serraient de près et après un magnifique hallali courant, toujours à vue au milieu des rûges de vignes, il fut porté après quatre heures d'une chasse fort belle et très régulière.

Pour un coup d'essai c'était un coup de maître et Christian Cruse, qui n'avait pas plaint sa peine pour tout organiser, ordonner, et préparer, fut vivement félicité pour ce brillant début.



(Photo : S. Levoye)

Le Médoc pays de chasse

Dans les mois qui suivirent, nous fîmes quelques chasses du même genre, mais peu à peu, on constata que les animaux chassés et manqués devenaient de plus en plus durs à prendre.

C'est ainsi que pendant un séjour de cinq ans au Médoc, si les chasses furent longues et dures, la moyenne des prises ne fut pas très élevée.

Au surplus, le pays se prêtait admirablement à la défense des animaux. Très varié, en partie couvert, dans le voisinage des vignobles, de fourrés souvent inextricables, parsemé de marais ou de landes marécageuses, sillonné d'innombrables cours d'eau, très souvent larges, vaseux et profonds, d'anciennes cultures abandonnées couvertes de ronces et d'épines noires et enfin de nombreux et vastes « brûlés ».

Devant toutes ces difficultés du courre, on conviendra que le travail de nos chiens n'était pas celui d'une bergerie.

Une autre difficulté s'ajoutait par voie de conséquence à toutes celles que je viens d'énumérer.

Comme le pays, par sa configuration, offrait partout aux animaux d'excellentes tenues, ces derniers ne se cantonnaient pas. Tout chevreuil chassé sérieusement et manqué loin de son lancer, restait généralement dans l'endroit où la poursuite l'avait

amené ; trouvant dans ce nouveau canton tout ce qu'il fallait à sa nourriture : fourrés, eau, ronces, chênes, prairies, champs ; aussi le travail du valet de limier était-il terriblement compliqué et ses insuccès, traduits en buissons creux, se reproduisaient vraiment trop souvent.

Alors, c'étaient d'interminables quêtes à la billebaude à travers ces immenses contrées, qui ne menaient généralement à rien. Quelquefois, quand même, elles aboutissaient à un lancer inattendu et trop tardif, ce qui avait pour résultat de nous éloigner un peu plus de Sémillan et de nous assurer une retraite de nuit d'un nombre confortable de lieues dans une région généralement brumeuse à partir de la chute du jour. Cependant, bien souvent, sans prendre, en raison de ces difficultés et peut-être parce que nos chiens n'étaient pas suffisamment créancés, nous faisons de belles et rudes chasses.

Rudes, surtout quand les animaux nous menaient par temps pluvieux et que la lande était déjà fortement mouillée, dans la direction de l'ouest vers les « joncs » ou vers l'immense domaine des « Belges ».

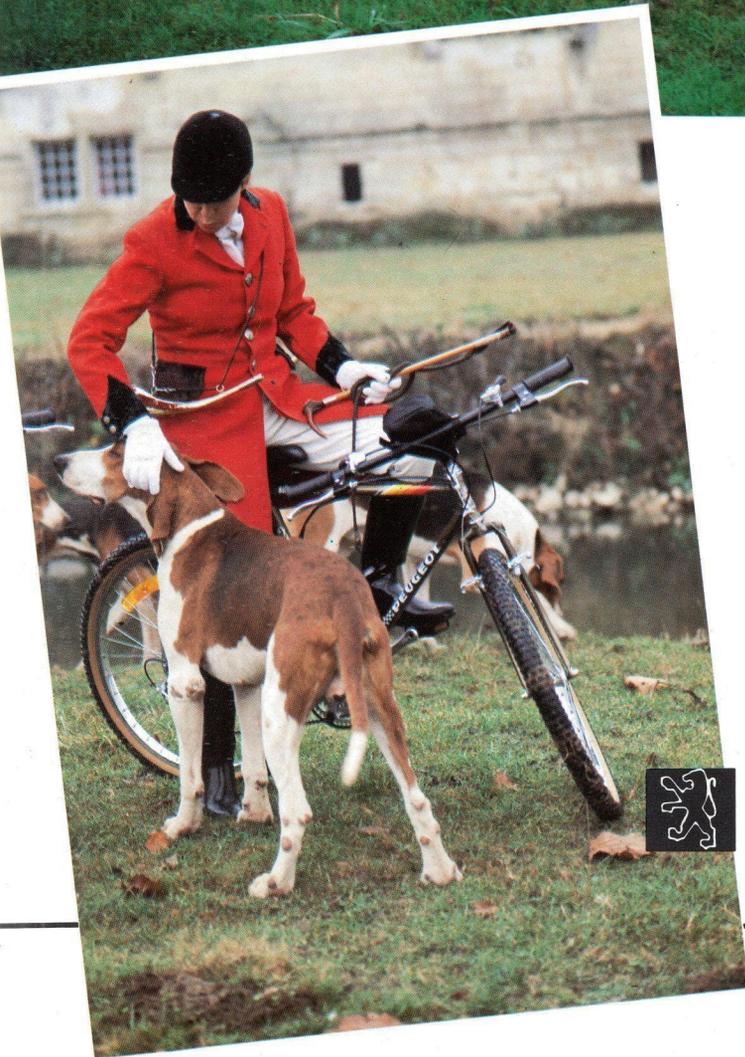
Dans cette contrée, vrai « bled » par temps d'hiver, il ne fallait guère s'éloigner des passes, des chemins, et quels chemins !!... des sentiers ou revers de fossés, tous assez rares du reste, si on ne voulait pas risquer de s'enliser. D'autres fois, au contraire, les animaux nous menaient très avant dans l'est, et nous faisaient traverser les grands vignobles du Médoc, chasses originales et qui ne manquaient pas d'intérêt.



La dernière chasse du Rallye-Gascogne

Je terminerai donc par le récit de la dernière, celle à laquelle j'ai fait allusion au commencement de ces lignes.

Depuis quelques mois, les braconniers avaient tout particulièrement malmené nos pauvres chevreuils et le nombre commis par ces pirates de la lande, devenait tout à fait inquiétant. Il n'en restait que fort peu dans notre rayon d'attaque habituel.



Vélo tout-terrain **PEUGEOT**

251 Boulevard Pereire 75017 PARIS
Tél: 45.74.97.48





Dom Ruinart



Rares et précieux instants...
Un champagne, unique, vous est dédié :
DOM RUINART.
Millésime à son plein épanouissement...
Finesse et distinction de son arôme,
Élegance de son goût, noble et délicat.
DOM RUINART, cuvée d'exception
de la plus ancienne maison de Champagne -
fondeuse de Reims 1729.



Ruinart
L'Art du Champagne

Avant de cesser de chasser, nous avions à cœur de mettre à exécution un projet depuis longtemps caressé, celui de découpler avec le Rallye Merrein.

Rendez-vous pris vers le commencement de décembre, notre excellent ami Roger Coutures, arrivait à Sémillan avec son équipage.

Les débuts furent peu brillants ; buissons creux d'abord, puis lancers tardifs, mauvaises voies... toute la Lyre !... Cependant, dans les rares moments où cela marchait un peu, on avait pu se rendre compte que les chiens s'accordaient parfaitement.

Enfin, le séjour du Rallye Merrein approchait à son terme et l'on n'avait encore rien fait. Pour l'avant-dernière sortie nous avons fait buisson creux et Raymond n'ayant aucune connaissance bien précise, il y avait tout lieu de redouter que la dernière chasse n'eût le même sort. Agacé de ces insuccès, je propose de chasser un lièvre, il n'en manquait pas sur la lande de Sémillan et les chiens de Coutures étaient en pleine forme.

On se rallie à ma proposition et l'on peut croire que le maître d'équipage du Rallye Merrein, ne fut pas le dernier à emboîter le pas.

On décide donc d'attaquer de très bonne heure et l'on tombe ce jour-là sur une gelée blanche extrêmement forte. Comme il arrive par cette sorte de température, nous rencontrâmes beaucoup de voies dont aucune n'aboutissait au gîte, et quand le soleil fit fondre la gelée, tout sentiment disparut comme par enchantement.

Nous voilà donc vers neuf heures, sans autre espoir que celui de tomber sur un lièvre au gîte ou sur une trace voisine du gîte. « Le « retiré », comme on dit en Gascogne. Nous voilà donc battant l'immense lande de Sémillan. Vers dix heures, M. et Mme Wrangel et Mlle Gabrielle de Gervain nous rejoignent. Jusqu'à une heure, sur un chemin boueux, Roger Coutures toujours inspectant le sol, trouve une trace de la nuit. On y mène les chiens qui se récrient faiblement sur place. On les porte à droite, puis à gauche sans succès ; on revient au vol-ce-l'est et on longe le chemin un peu plus loin ; une vague voie nous conduit à la route de Sémillan à Lagunan, mais cette quête n'aboutit pas. On revient alors à la trace et on l'examine avec soin. Il nous semble que l'empreinte, très accusée et légèrement en travers de l'ornièrre, présente tous les caractères des sauts du gîte ; et comme, après tout, nous n'avions plus l'embarras du choix, nous décidons de n'aller pas plus loin et, à tout hasard, de

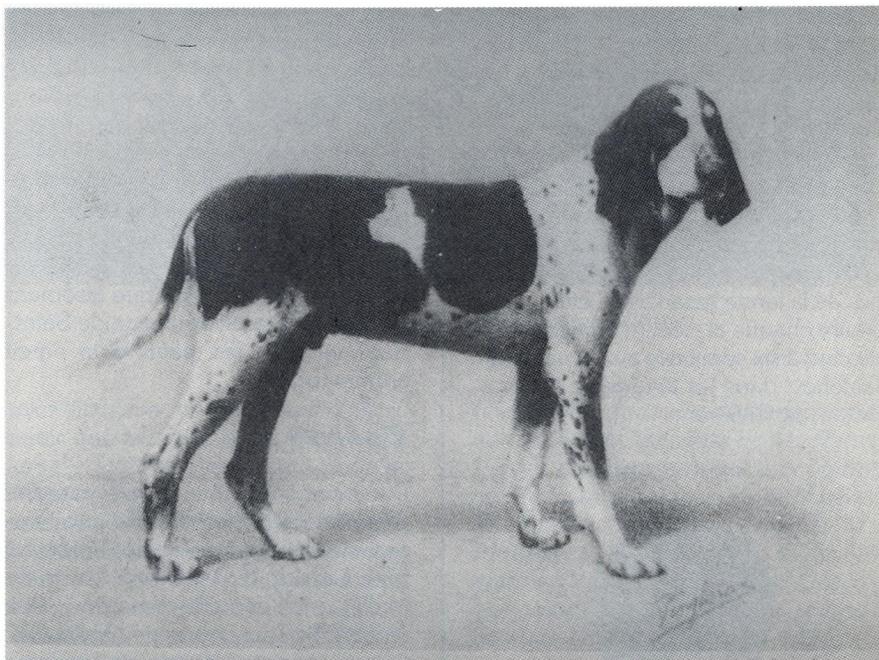
fouler touffe par touffe, autour du vol-ce-l'est. La manœuvre était commencée depuis quelques minutes quand nous voyons une chienne du Rallye-Merrein qui avait l'air de reconnaître à vingt-cinq ou trente pas du chemin ; on l'appuie vigoureusement et tout à coup, sur le ras, le lièvre bondit au milieu des chiens.

Nous nous trouvions entre les « Machines » et Lagunan, c'est-à-dire à peu près au milieu de la grande lande absolument rase ou pas un buisson n'empêchait la vue de la chasse et ne pouvait arrêter le train. La voie était parfaite, l'animal très vigoureux ; à une allure que l'on devine, il pointe sur Lagunan ; arrivé à la croisée des routes Pauillac-Houtin et Sémillan-Lagunan, il tourne sur le domaine des « Belges », où il s'enfoncé assez profondément ; puis revient dans le sud, ensuite dans l'est, passe aux « Machines », au village de Sémillan, saute la route, revient sur la lande, tourne vers le château, traverse comme un sanglier tout le canton de bois très fourré et très épais situé entre la lande et le château ; passe près du parc aux chevreuils, remonte au nord vers le moulin de Massadis, prend de nouveau le débûcher de plus de deux lieues sur la grande lande de Sémillan, face à Lagunan. A peu de distance de ce point, il vire au sud, saute la route de Sémillan à Lagunan, visite de nouveau les semis des « Machines », va encore border les premières maisons du village de Sémillan et reprend pour la troisième fois le grand débûcher sur Lagunan.

Parvenu à cet endroit, à la croisée des routes, il traverse les champs assez vastes qui s'y trouvent et il visite — les quarante chiens lui soufflant toujours au poil — le canton de bois marécageux qui se trouve à l'ouest de la route de Lagunan à Hourtin et va enfin se taper sur les sables qui dominent la grande jalle d'écoulement perpendiculaire à la route. Il était temps, car il y avait trois bonnes heures que ce bouquin faisait, sans défaut, la chasse d'un vigoureux ragotin et nous voyions avec inquiétude arriver la chute du jour.

Les chiens parvenus à bout de voie prirent vivement leur retour et le lièvre bondit aux pieds du cheval d'Hermann Wrangel, qui lui envoya sur le dos un vigoureux coup de fouet. L'hallali ne paraissait plus faire de doute, mais la nuit tombait vite. Les quarante chiens firent trois à quatre cents mètres criant à pleine gorge et tout à coup, sur la double que reprenait le bouquin, arrêt complet.

On travailla plus d'une heure, d'abord entre chien et loup, puis de nuit noire sans jamais pouvoir le faire repartir. Il s'était produit ceci : nos chiens habitués à se porter plus en avant, ne connaissant pas cette voie extrêmement légère, sur les fins d'un lièvre, avaient dû dépasser de beaucoup l'endroit où le nôtre s'était rasé de nouveau. Les chiens de Roger Coutures au point où en étaient les choses, ne l'auraient certainement pas manqué, car chassant avec beaucoup plus de prudence, ils n'auraient guère dépassé le bout de voie, et l'indication eût été très nette, pour fouler autour du der-



Banco de Cazalis dit Tango au Rallye Merrein, avant 1900.

nier coupé, avec toutes les chances de le faire repartir... Mais sur ces quatre cents mètres, où diable pouvait-il être ? Et pour tout gâter la nuit étant tout à fait venue, c'était désormais chercher une aiguille dans une botte de foin ! N'importe, c'était finir sur une bien belle chasse, malgré l'absence de l'hallali !

Les derniers jours du Rallye-Gascogne

La fin de l'année 1929 était le terme marqué pour la mise bas de l'équipage, mais si nous étions décidés par mesure de raison et en présence de difficultés à peu près insurmontables à arrêter, nous n'entendions pas renoncer au noble déduit de chasse. Emmanuel et Christian Cruse, gardant Raymond à leur service, ralliaient l'équipage de leur cousin et beau-père, le vieil et parfait équipage de Saint-Raphaël. Jean et Hermann Cruse, pleins de foi et d'entrain, montaient un équipage de lièvre qu'ils entendaient servir et diriger eux-mêmes, et auquel ils ont donné le nom modeste mais suggestif de Rallye-Camionnette.

Ces jeunes et ardents veneurs sont toujours prêts à tout déplacement, même lointain ; l'un s'occupe de la meute, l'autre de la cavalerie, et tout arrive au rendez-vous au jour dit, quelle qu'en soit la distance. Je fais des vœux pour la prospérité du jeune équipage, et je prédis à ses maîtres, en raison de leur intelligente et pratique organisation, un bel et long avenir.

Quant à nous, Maurice et Alfred Peyrelongue et moi, nous recevions au partage de la meute, une chienne de pur-sang français, donnée à l'équipage par Roger Coutures ; une autre belle chienne Mirabelle issue du meilleur sang de l'équipage et quatre de ses produits.

Ce petit lot, dirigé sur Préchac, alla grossir l'effectif du Rallye-Merrein dont le maître d'équipage nous avait fait l'honneur et le très grand plaisir de nous donner le bouton.

C'est ainsi que le doyen des équipages de la lande bazadaise a été amené à faire chaque année un déplacement de cinq à six semaines au domaine de Guichot, dans les landes de la commune de Rivière.



LES SPORTS. — Classes à Courme, l'Hallali

Curée à l'Équipage de Saint-Raphaël.

AUTRES SOUVENIRS

L'Équipage de Saint-Raphaël

Je ne veux pas terminer le récit de ces souvenirs sans consacrer une page aux chasses que j'ai eu le très grand plaisir de faire avec l'équipage de mon vieil et excellent ami Alfred de Luze. Elles m'ont toujours intéressé et m'ont appris beaucoup de choses dont j'ai pu vérifier la valeur quand nous avons couru le chevreuil pour notre propre compte.

Pour nous tous, la chasse est un acte sérieux ; pour Alfred de Luze, elle l'est peut-être encore plus. Il vous donne tout de suite l'impression que c'est un maître d'équipage qui chasse et que, si les hommes s'arrêtaient pour une raison quelconque, l'équipage continuerait d'évoluer sous sa direction avec la même aisance. Il a l'œil à tout, aux piqueurs, aux chiens, à la manœuvre qu'il conseille ou qu'il appuie et qui, vous pouvez en être certain, est la bonne. Car nul ne connaît mieux que lui ce courre du chevreuil dans la lande, qu'il a pratiqué, sans cesser, depuis sa plus tendre jeunesse. Aussi le pays depuis Castelnau jusqu'à Lugos n'a-t-il pas de secret pour lui ; et l'on s'explique aisément les succès du vieil équipage de Saint-Raphaël dans les mains d'un pareil animateur.

Pindères

Dans ces souvenirs, je me garderai d'oublier l'accueil charmant que nous reçûmes au rendez-vous de Pindères. MM. Lacaze, M. Gelliot, le baron de Mallet nous avaient reçus avec leur amabilité et leur courtoisie habituelles. Depuis trois générations, on conserve le feu sacré à Pindères, suivant les

grandes traditions de la vénerie. Aussi, quand le marquis de Ville-neuve a confié aux maîtres d'équipage les derniers représentants de la race fameuse de Virelade, ne pouvait-il les mettre en des mains meilleures ni plus qualifiées. C'est ce qui explique que les laisser-courre du vieil équipage sont toujours fort suivis, par de nombreux veneurs de l'Agenais ou du Bordelais.

Le Rallye Quand-même

Je ne saurais mieux terminer ce mémorial encore trop court, qu'en faisant mention du magnifique équipage de duc Decazes, qui tenait brillamment, ces dernières années, le drapeau de la vénerie, dans la région d'Arcachon.

Qui sait si, sous une forme ou sous une autre, en des temps plus ou moins reculés, suivant la prophétie annoncée et espérée par Christian de Valady à la fin de la préface qu'il a bien voulu consacrer à ces souvenirs, d'autres laisser-courre ne viendront pas réveiller les échos de cette admirable région ! Nul ne le souhaitera plus sincèrement que moi, car je ne saurais oublier que c'est là, tout près de Villemarie, que j'ai reçu le baptême du veneur. Jeunes veneurs, futurs veneurs, souvenez-vous en ! Il est là le grand « Quadrilatère », dont il a été si souvent question dans ces pages ; elle est là, la vieille forêt usagère, l'une des plus belles de notre massif forestier, jalousement conservée à l'admiration du traditionaliste, depuis le temps lointain des baillettes, à travers le cours des siècles, dans son intégralité magnifique ! Fier monument de pérennité, qui est là, aux portes de l'océan, comme un des piliers de notre France éternelle !

La Saint-Joseph au Rallye-Sore

Vers la période de 1920 nous avons pris l'habitude de faire à Sore un déplacement annuel ; le Rallye-Merrein venait s'y établir autour du quinze mars et comme la Saint-Joseph était proche, c'était une occasion que saisisait notre vieille amitié de souhaiter la fête du bon « Patron ». On y arrivait en nombre invraisemblable, généralement précédé d'une missive de Roger Coutures, qui énumérait avec autant d'humour que d'exactitude, tout ce que la maison allait recevoir, maîtres, vieux et jeunes, enfants, piqueurs, cochers, chevaux, chiens, etc. de quoi faire trembler la maîtresse de maison la mieux douée et la mieux secondée, pour exercer la plus large hospitalité.

On y faisait également de fort belles chasses, car à ce moment-là le pays était abondamment pourvu de lièvres.

Donc à l'une de nos sorties, Joseph Bacque avait décidé d'aller attaquer du côté d'Argelouse. Les chiens du Rallye Merrein, très en forme à ce moment, prennent une quête qu'ils débrouillent brillamment, et au bout d'une demi-heure, nous lançons un vigoureux bouquin.

C'est une de ces chasses de lièvre où j'ai pris le plus de plaisir, chasse qui avait l'air facile parce que les chiens étaient excellents, et que la voie était bonne ; mais, laisser-courre à grande envergure qui nous avait fait faire en deux heures et demie de chasse, sans défaut, beaucoup de chemin en pays accidenté. La manœuvre était généralement commandée par le fameux « Nathan », le plus beau et le meilleur pur-sang français gascon-saintongeais que j'aie jamais vu de ma vie.

J'ai encore devant les yeux « Nathan », le nez au vent, prenant les coupés d'autorité, sans s'écarter d'un mètre, bondissant sur la bruyère, dans une merveilleuse allure qui unissait la force à l'élégance.

Quand le bouquin fut sur ses fins, il revint près de son lancer et grimpa une petite dune à pic, doublant sa voie, remontant, et d'un bond allant se taper de l'autre côté au pied du monticule. Les chiens arrivés à la double voie la refirent en descendant et revenant au bas, commencèrent leur quête autour de la dune, cependant qu'Henri, le piqueur du Rallye Merrein, se doutant de la ruse, était monté sur la crête et, de ses yeux de lynx, avait aperçu le pauvre bouquin flattré dans les herbes à quelques mètres au-dessous des pieds de son cheval.

A ce moment nous arrivâmes au galop tournant la dune d'un côté pendant que les chiens la contournaient de l'autre. Tout-à-coup, nous apercevons Henri tout-à-fait en haut, son fouet en l'air pour nous arrêter et l'abaissant pour nous montrer le lièvre entre lui et nous. Pas un cri : calme et muet, il laissait les chiens approcher et quand ils furent tout près... la vue... Tayaut ! et il fit repartir le lièvre, nous laissant dans l'admiration de son sang-froid et de sa manière, où l'on reconnaissait la pure école à laquelle il avait été élevé... Mais ce n'était pas fini : l'animal ayant un regain de forces, avait d'un bond échappé aux chiens et gagné un sentier d'une centaine de mètres qui conduisait à un champ de blé dont les règes étaient parallèles à sa direction. On y galopa à la suite des chiens et l'on s'arrêta sur le bord du champ où nous attendait un spectacle que, sans doute, de ma vie de veneur, je n'ai vu qu'une seule fois : le lièvre qui avait gagné un peu d'avance était allé au bout du champ, puis ayant d'un bond franchi trois ou quatre règes, il

le lièvre de la meute faiblissait ; à un moment « Nathan » au-dessus des sillons éventa le malheureux capucin et d'un bond fut sur lui et le porta bas. Pour la fête, le « Patron » du Rallye Merrein ne pouvait rien offrir de mieux à celui de Rallye-Sore. C'était à ce dernier de répondre.

Descendu de cheval, il avait troqué ses bottes pour ses confortables sabots-souliers et les clefs de la cave à la main droite, le large bougeoir de cuivre à la gauche : — « Roger ? que veux-tu boire ? » — Mais parbleu votre meilleur !

La réponse était facile, il n'y avait dans cette cave que de celui-là !... Il faut ouvrir une parenthèse ; grand amateur de civet et de râble rôti, le « Patron » n'aimait pas beaucoup à faire faire la curée à sa meute, étant sans doute de l'avis de ce vieux veneur du Gers, qui ne la laissait faire jamais, pour éviter, disait-il, que ses chiens se pressent trop sur les fins d'un lièvre !!! »

*
* *



Avant la curée. Rallye Merrein (lièvre), vers 1930.

revenait sur nous par l'une d'elles, tandis que la meute suivant celle par laquelle l'animal était rentré dans le champs, allait dans le sens contraire ; pendant quelques minutes ce manège se prolongea, meute et lièvre marchant en sens contraire, les chiens chassant à merveille. Nous nous contentions de sonner la vue et l'hallali courant, laissant faire, sans le moindre cri. Mais la distance qui séparait

C'est ainsi, tout naturellement que nous quittons les récits de M. Henri Vergez pour laisser place à la plume de M. Edouard Cruse, dont le père, M. Christian Cruse, neveu de M. Philippe Durand-Dassier, avait été maître d'équipage du Rallye Gasconne : vautrait de 1921 à 1923 et équipage de chevreuil en 1923-1924.

LE RALLYE MERREIN

Le Rallye Merrein a été fondé en 1872 par MM. Fernand Coutures et Valloë-Callen, dans le but du courre au lièvre.

Les deux fondations, à la fois amis et cousins, avaient d'importantes propriétés de pins aux confins de la Gironde et des Landes. M. Valloë-Callen fit construire sur sa terre de Merrein à Préchac un chenil qui fut celui de l'équipage jusqu'en 1909. Aux deux fondateurs vinrent s'ajouter quelques amis : MM. Edouard Fontans et Eugène Darquey, puis MM. Duluc et Dupuy, tels qu'en témoignent les anciens statuts de l'équipage. Tous ces messieurs étaient bons cavaliers et comme leur piqueur, qui menait les chiens, suivaient leurs chasses à cheval.



De gauche à droite, R. Coutures, J. Bacque, M. Vergez et Madelon Vergez.

Préchac, le 1^{er} mars 1888

Statuts de la société de chasse Rallie-Merrin

Entre les sousignés il est formé à partir du 1^{er} mars 1888, une société de chasse aux clauses et conditions suivantes :

Art. 1^{er} :

Le but de la société est l'entretien à frais commun d'un équipage de chiens pour chasser le lièvre à courre dont le nombre maximum est limité à quinze ; d'un piqueur et d'un cheval à l'usage de ce dernier.

Art. 2 :

M. Callen met gracieusement à la disposition de la société, comme par le passé, sur sa propriété de Merrin, les bâtiments nécessaires pour le logement du piqueur, l'installation du chenil et une loge dans une des écuries pour le cheval.

Art. 3 :

L'entretien des bâtiments, du mobilier, de la clôture de la cour du chenil, des selles et brides à l'usage du piqueur est supporté à frais communs par tous les sociétaires.

Art. 4 :

Le piqueur est au service de la société pendant six mois, du 15 septembre au 15 mars. Ses appointements sont fixés à raison de soixante-quinze francs par mois et cent francs pour l'entretien de son costume et de ses chaussures de chasse, total cinq cent cinquante francs. Il reste logé gratuitement toute l'année ; le permis de chasse lui est payé par la société, qui le nourrit à ses frais lorsque l'équipage fera des déplacements de chasse seulement.

Art. 5 :

Pendant la période de chasse, le piqueur devra avoir une tenue convenable, il devra donner aux chiens et aux chevaux tous les soins nécessaires ou qui pourraient lui être commandés, et pendant qu'il ne sera pas au service de la société, il prend l'engagement de ne jamais chasser ni tuer le lièvre à moins qu'il ne soit commandé par un membre de la société, qui dans ce cas devra assister personnellement à la chasse et le rétribuer à ses frais. Il sera libre de faire toutes les autres chasses, et la présente défense ne comprend que notre terrain habituel de chasse : Préchac, Bourideys et Cazalis. Dans le cas où le cheval ne serait pas mis au pacage pendant tout ou une partie des temps prohibés, le piqueur sera tenu de lui donner des soins, sans avoir droit à aucune indemnité.

Art. 6 :

Le piqueur devra mettre à couvert, couper, refendre le bois qui devra servir pour cuire la nourriture des chiens et le chauffage du chenil et il devra pour cela se conformer exactement aux ordres qu'il recevra du président de la société.

Art. 7 :

Les chiens seront déclarés pour l'impôt dans les communes de Préchac et de Cazalis par les soins de MM. Callen et Coutures, chargés d'en acquitter le montant auprès du percepteur, et lors du règlement des comptes, chaque sociétaire devra leur rembourser la part proportionnelle qui lui incombe dans ces frais.

Art. 8 :

Les dépenses sont réparties ainsi qu'il suit entre les divers membres de la société :

M. Callen paiera au piqueur le 15 octobre cent dix francs ; il fournira le pain de suif, dix quintaux d'avoine pour le cheval du piqueur ;

M. Darquey paiera au piqueur le 15 novembre, cent dix francs et il fournira dix hectolitres de maïs.

M. Duluc paiera le 15 décembre cent dix francs au piqueur et il fournira dix hectolitres de seigle, poids de soixante-quinze kilos net.

M. Coutures paiera au piqueur cent dix francs le 15 janvier et fournira dix hectolitres de millade ;

M. Fontans paiera au piqueur cent dix francs le 15 février et fournira le foin nécessaire pour la nourriture du cheval du piqueur pendant l'année.

Art. 9 :

Les diverses fournitures en nature devront être faites ainsi qu'il va être dit : lors de la rentrée des chiens au chenil M. Callen devra envoyer des pains de suif et deux hectolitres d'avoine et continuer ainsi la livraison pour éviter tout abus et M. Fontans dix quintaux de foin ; les sociétaires chargés de fournir les grains pour la nourriture des chiens devront donner des ordres aux meuniers qu'ils voudront charger de ce soin, pour qu'il soit livré au mois de septembre, un hectolitre de seigle, un de maïs et un de millade ; au mois d'octobre, un hectolitre de seigle, deux de maïs et deux de millade ; au premier novembre, deux hectolitres de seigle ; au premier décembre, deux hectolitres de seigle ; au premier janvier, deux hectolitres de seigle ; au premier février, deux hectolitres de seigle et pendant ces quatre mois la millade et le maïs pourront être livrés au fur et à mesure des besoins.

Art. 10 :

Le secrétaire sera chargé de prendre un abonnement avec M. Balange, vétérinaire pour les soins à donner aux chiens et au cheval du piqueur ; le Président de la société est chargé de procurer le bois nécessaire pour les divers besoins du chenil et de le faire rendre sur les lieux.

Art. 11 :

Au quinze mars de chaque année, chaque sociétaire prendra à sa charge jusqu'au quinze septembre deux ou trois chiens de la meute, suivant le nombre, qu'il devra soigner et nourrir à ses frais ; dans le cas où le nombre des chiens mettrait quelqu'un des sociétaires dans l'obligation de prendre un chien de plus, il lui sera alloué pendant le temps prohibé pour frais de nourriture et de soins une indemnité de trente francs qui sera inscrite sur le compte des frais généraux au prochain règlement.

Art. 12 :

L'impôt du cheval du piqueur, les journées de prestation sont payés par la société ainsi que la cote personnelle et mobilière.

Art. 13 :

Dans le cas où on viendrait à supprimer le cheval du piqueur, il y aurait lieu dans une réunion générale de la société, de réformer les fournitures de grains nécessaires dans la nourriture des chiens, MM. Callen et Fontans devant dans ce cas là, prendre leur quote-part.

Art. 14 :

Dans le règlement des comptes, la valeur du grain fourni sera établie d'après la moyenne de la mercuriale du marché de Bazas du premier septembre au trente et un octobre, et les autres dépenses seront établies à vue de comptes et de facturations.

Art. 15 :

Sur le nombre de chiens qui sera au chenil, il ne pourra jamais y avoir plus de deux chiennes pouvant servir de lices ; tout chien conduit au chenil devient la propriété collective de la société sans exception ni réserve ; mais il ne pourra pas être producteur d'élèves pour le compte de la société, tous les jeunes chiens seront donnés après sevrage.

Art. 16 :

Lorsqu'il sera nécessaire d'acheter des chiens tous les sociétaires seront prévenus par le Président du jour fixé pour les voir et les essayer en chasse, ils devront faire tous leurs efforts pour assister au rendez-vous, ces frais étant supportés par portions égales par tous les sociétaires.

Art. 17 :

Ceux qui ne se rendront pas sont tenus d'accepter sans observations les marchés conclus ; il en sera de même pour l'achat de la meute, du cheval du piqueur ; et dans la huitaine qui suivra l'achat, le secrétaire informera par écrit chaque membre de la quote-part de frais qu'il aura à verser entre les mains du Président, dans le délai de la quinzaine au plus tard.

Art. 18 :

L'équipage ne pourra aller en déplacement de chasse que lorsque tous les sociétaires pourront y assister ; que ceux qui en seraient empêchés auront donné leur consentement, et dans la huitaine qui suivra la rentrée, le secrétaire remettra à chacun des membres qui auront assisté au déplacement, une note indiquant la quote-part des frais qu'il devra verser entre les mains du Président, dans la huitaine au plus tard.

Art. 19 :

Les approvisionnements ou achats à faire pour les déplacements seront faits d'un commun accord par tous les membres qui doivent y assister, ou par celui des sociétaires qui se trouvera le mieux placé pour faire arriver le tout avec le moins de dérangement possible.

Art. 20 :

Chaque année le 15 mars au plus tard, tous les comptes de la société seront réglés, chaque membre, du cinq au dix mars, prend l'engagement de remettre au secrétariat toutes ses notes de fournitures et frais faits ; il sera établi sur le présent registre le montant de toutes les dépenses de l'année ; chacun des membres assistera à la vérification et il lui sera remis par les soins du secrétaire une note indiquant la part qui lui incombe dans les frais de l'année de chasse qui vient de s'écouler et dans la même séance, l'on établira les sommes que chacun aura à donner ou à recevoir.

Art. 21 :

Tout membre qui voudra donner sa démission devra en prévenir le Président par lettre, trois mois à l'avance, et avant la clôture de la chasse. S'il n'y a pas le délai voulu au moment de la clôture, il est tenu à tous les engagements spécifiés dans les présents statuts pendant le temps prohibé ; et sa démission ne sera acceptée que le 15 septembre, époque à laquelle on devra conduire les chiens au chenil.

Art. 22 :

La démission n'entraîne le droit à aucune indemnité pour le cheval du piqueur, mobilier ou matériel de chasse, le membre démissionnaire aura seulement droit (s'il en fait la mention dans sa lettre de démission) à une indemnité de cinquante francs par tête de chien qui pourrait lui revenir ; exemple : quinze chiens au chenil, cinq sociétaires ; indemnité cent cinquante francs ; 12 chiens au chenil, 5 sociétaires, indemnité cent vingt francs, etc.

Art. 23 :

La société n'est dissoute qu'à la condition qu'il ne reste qu'un seul membre ; dans ce cas le cheval du piqueur et l'équipage sont vendus et le produit partagé par portions égales entre les sociétaires. Mais dans le cas où la majorité désirerait conserver les chiens, il serait procédé au partage par lots tirés au sort.

Art. 24 :

Il sera tenu par les soins du sociétaire un registre spécial, où seront inscrites les conditions générales imposées à tous ceux qui ont adhéré. Lecture en sera faite à tous ceux qui ont accepté les conditions particulières qui leur seront imposées seront inscrites sur le dit registre, elles seront revêtues de la signature du premier ou de celle de deux tiers pour éviter toute difficulté.

Art. 25 :

Il sera nommé un Président et un Secrétaire ; tous, des membres de la société après avoir lu les présents statuts en acceptant toutes les charges et conditions, prennent l'engagement formel de s'y conformer. Ils chargent le Président de veiller à leur exécution.

Art. 26 :

Ont été nommés : Président M. Callen, secrétaire : M. Fontans.

Art. 27 :

Les modifications apportées aux présents statuts, lorsque la société le jugera utile, devront être inscrites sur le présent registre, revêtues de la signature de tous les sociétaires, pour pouvoir être valable et mises à exécution.

Fait à Préchac, le 1^{er} mars 1888.

Vu, lu et approuvé
M. Callen
M. Coutures

Vus, lus et approuvés
les présents statuts.
M. Fontans



Rendez-vous du Rallye Merrein chez M. Michel Lalanne à Luxey.

Les débuts furent modestes avec une meute consistant en une douzaine de grands briquets du pays, mais les prises furent rapidement régulières car, recrutés un peu partout, ces chiens triés sur le volet par les maîtres qui avaient le sens de la chasse, étaient remarquables sur le lièvre. Cependant, il est difficile d'élever de bons briquets, surtout si l'on désire les maintenir d'une assez grande taille et il fut décidé d'orienter les chiens vers la race Gascon-Saintongeoise renommée pour sa finesse du nez et ses belles gorges. Des saillies furent prises à Virelade au célèbre équipage du baron de Carayon-Latour, chez MM. Gairal et de Lacaze en Lot-et-Garonne et surtout chez M. Raoul Bernard au Château Guiraud à Sautesnes, lorsque ce dernier chassait encore le lièvre.

A la suite de la disparition de M. Valloë-Callen, M. Fernand Coutures fit bâtir en 1909 un chenil à Préchac, aux alentours de sa maison du Paysan où se trouve l'équipage de nos jours. Son fils, Roger Coutures, devint, très jeune, un émule de son père, un ardent veneur et un grand connaisseur de chiens. Des raisons diverses privèrent assez tôt l'équipage des autres membres mentionnés ci-dessus, mais M. Louis Douence vint lui apporter son concours.

Durant la guerre de 1914-1918, M. Fernand Coutures réussit à conserver un assez joli noyau de chiens. A son décès, en 1923, M. Roger Coutures devint maître d'équipage. Il continua à chasser le lièvre et à élever des chiens dans la plus pure tradition des Gascons-Saintongeois. Il chassait deux ou trois fois par

semaine seul avec son piqueur et souvent avec quelques voisins et amis qui étaient toujours les bienvenus. Les lièvres se faisaient plus rares à Préchac, M. Michel Lalanne, régulier bouton de l'équipage, lui prêta vers 1928 un charmant rendez-vous de chasse dans une ancienne métairie à Luxey, dans le département des Landes où commencèrent à le rejoindre comme boutons des amis de toujours : MM. Vergez et Peyrelongue à la suite de la mise bas du Rallye-Gascogne.

Luxey n'est pas loin de Préchac (une vingtaine de kilomètres) mais les vans automobiles n'existaient guère à

l'époque et il fallut y faire un véritable déplacement, en créant sur place un chenil. Sans abandonner ses chasses autour de Préchac et Bourideys, le chasser de Luxey devient de plus en plus familier à l'équipage. Mais beaucoup de fidèles boutons ne pouvant chasser sur semaine, M. Roger Coutures, tout en continuant de le faire, se mit à chasser régulièrement le dimanche.

De toute cette période, je n'ai retrouvé que peu de récits de chasses car Roger Coutures n'en tenait malheureusement pas de comptes-rendus. Voici l'une d'entre elles, qu'il a décrite pendant :

« C'était un dimanche de janvier 1935. La messe de huit heures avait été célébrée dans l'église du village. Les chevaux sont sellés, les chiens couplés ont pris les devants pour le rendez-vous fixé près de la métairie du Picard. Le temps couvert, légèrement brumeux, fait présager que les voies de la nuit seront inexistantes. Il est neuf heures trente. Les chiens découplés ont commencé leur quête sans rien rencontrer. On décide de longer les semis avec l'espoir de tomber sur la voie d'un capucin rentrant au gîte après une nuit de noce qui l'aura mis en retard : à peine a-t-on fait quelques centaines de mètres, que les chiens (Saint Hubert soit loué !) se rabattent follement sur une voie fumante : c'est lancé. La chasse file dare-dare dans la direction de la lande du « Put-de-Haout ». Le train est sévère quand, tout-à-coup les chiens tombent à bout de voie au croisement de plusieurs chemins et se trouvent nez à nez avec des fusillots



Le chenil de Préchac.

(Photo : J. Dauchez)



Madame Edouard Cruse.

et une équipe de cabots qui chassent à gorge que veux-tu : défaut ; de là à en conclure que les fusillots chassent notre lièvre, il n'y a qu'un pas, et nous l'avons tous fait... tous, sauf un : Henri. A peine arrivé sur les lieux de la rencontre et sans paraître réfléchir bien longtemps, le vieux piqueux enlève ses chiens pour une manœuvre que nous ne parvenons pas à comprendre, afin de donner le change aux fâcheux de cette malheureuse rencontre, il enveloppe son bout de voie au diable Vauvert et revient par des retours savants au lieu de notre attaque. Comme je lui demandai si vraiment il ne perdait pas la tête : « Monsieur verra ! » fut sa seule réponse. Effectivement, arrivés au lieu crucial, les chiens empauvent la voie en sens contraire : c'est nous, horreur ! qui avons pris au contre la voie du lièvre debout des chasseurs à tir...

La manœuvre, si vite qu'elle ait été faite, avait permis au lièvre de se forlonger : de ce fait, jusqu'à la route nationale vers laquelle la chasse se dirigeait, le train s'était bien ralenti ; mais comme le terrain n'offrait aucune difficulté, la menée a été relativement facile. Naturellement défaut à ladite route. L'autre côté est sillonné de sentiers fréquentés par des cyclistes et le terrain est foulé par d'innombrables moutons. Néanmoins, après de multiples manœuvres, nous parvenons à retrouver notre voie qui est devenue extrêmement haute ; les balancers succèdent aux balancers ; les chiens rapprochent cependant très sûrement car ils ont bien leur animal dans le nez ; celui-ci prend tous les sentiers fou-

lés sans parvenir à mettre les chiens en défaut dans ce pays où le revoir est inexistant. J'entends toujours la gorge voilée de Vendredi, redressant la voie qui, à un moment donné, semblait se volatiliser. Le soleil, cet ennemi du veneur, a fait son apparition, succédant à la brume légère du matin, ce qui ne nous fait augurer rien de très bon. Tout-à-coup, à l'encontre de ce que je présumais, la voie se réchauffe en bordure d'un vieux chemin et rentre dans un semis de tout jeunes pins : hésitation ; les

chiens se déployant en éventail, sautant par-dessus les bruyères, la tête au vent : relancer à vue... Midi sonne à l'église de Luxey ; naturellement l'animal reprend sa double, saute la route nationale en vitesse et, croyant à tort à un retour possible, j'attends une minute au bout de l'allée des « Couyals ». Temps perdu car un furieux bien-aller m'appelle au devant ! Je « rame » et réussis à rattraper la chasse qui a filé vers l'Est d'un train d'enfer. Pas un bout de voie, pas un balancer, on dirait vraiment que les chiens chassent comme s'ils avaient leur lièvre au bout du nez ; les chevaux sont blancs d'écume, les faces des cavaliers sont écarlates, les cravates, dont la blancheur n'est plus immaculée, sont en tire-bouchon ; une musique effroyable, les gorges de gascon-saintongeais appuyées par les trompes résonnent d'un concert magnifique : spectacle inoubliable ! Le lièvre, après avoir traversé les terres de « Chantalauze » et du « Sarroucas » fait une pointe vers la lande de « Pédelaye » mais il raccourcit ses randonnées et rentre sous bois. Taïaut, la vue ; aussitôt il se tape et repart à nouveau, puis plus rien. Attention ! c'est le moment où l'on perd l'animal que l'on croyait devoir prendre ; une imprudence peut être fatale ; gare derrière jeunes veneurs, n'avancez pas trop ; laissons faire les chiens ; un coup de gorge suivi de bien d'autres et ça repart ; et puis... plus rien encore... silence complet... Les chiens se rabattent bien ensemble... nouveau



Monsieur Edouard Cruse.

relancer, le dernier... hallali courant, un cri perçant bien caractéristique, l'hallali par terre, la curée, les honneurs. Et il est décidé sur le champ de bataille que la victime sera pour toujours le témoin de nos agapes. C'est ainsi qu'elle a constamment les yeux fixés sur nous : « *oculo torvo* ».*

* N.B. : C'est grâce à ce récit que j'ai pu identifier l'une des rares têtes de lièvre, qui orne encore le Paysan. Cependant, même à Luxey, les lièvres se faisaient rares et si quelques buissons creux n'inquiètent pas Roger Coutures, qui se consolait en

chasse du lièvre : « S'il est lancé, il est pris ! »

Lors des dernières chasses de la saison de 1939, le Rallye Merrein vint en déplacement découpler avec les équipages de chevreuil de Saint-Raphaël et de Virelade et l'on fit ainsi quelques très belles chasses de chevreuil qui devaient être les dernières de cette deuxième période de la vie de l'équipage avant la guerre de 1939-1945.

Au début de la guerre, Roger Coutures s'efforça de garder un nombre de chiens assez important dans son chenil de Préchac. L'occupation sur-

breuses et les cavaliers dégoûtés de ces parcours pleins d'embûches renoncèrent du même coup à sortir les chiens !

Mais le maintien de ces derniers devint de plus en plus difficile et il ne resta bientôt que quelques très rares sujets.

La guerre terminée, l'équipage de Saint-Raphaël, ne se trouvait lui-même plus à la tête d'un embryon de meute.

Le patron du Rallye Merrein avait laissé sa fille Jeanne-Marie, unir sa destinée à celle du responsable de ces lignes ; Jean Cruse était, malgré la différence d'âge, un grand ami de Roger Coutures et tout naturellement les deux équipages décidèrent de mettre en commun leurs faibles forces.

Roger Coutures et Jean Cruse étaient maîtres associés, tout en gardant chacun l'entité de leur équipage et sa tenue (celle du Rallye Merrein : vert bouteille, parements et gilet de velours côtelé vert avec galons de vénerie). Ils décideraient chacun de leur élevage : Jean Cruse gardait sa race de chiens Franco-Anglais tricolores, tandis que Roger Coutures s'efforçait de maintenir une race de chiens Français blancs et noirs, parfois bleutés avec des retrempe de chiens les plus proches possible des Gascon-saintongeais provenant des meutes de M. Gairal dans les Landes et du baron de Roquette-Buisson en Haute-Garonne.

Les lièvres étaient harcelés par le nombre de chasseurs aux chiens courants à tir qui décuplait. Par contre les chevreuils, sans être aussi nombreux que de nos jours, s'étaient multipliés dans la lande, surtout dans les régions de Croix d'Hins et de Préchac où avaient eu lieu des lâchers réguliers de ces animaux avant guerre. Roger Coutures fit le grand sacrifice de renoncer à la chasse du lièvre pour ne chasser que le chevreuil et à jours fixes : le jeudi et le dimanche.

L'armée française démobilisée en zone libre avait gardé un certain nombre de chevaux. Ne sachant qu'en faire, elle nous en avait prêté comme à d'autres particuliers, un certain nombre à la nourriture. La première sortie des deux équipages se fit à Croix d'Hins le 28 octobre 1945. Nous n'avions qu'une dizaine de chiens et ces nouveaux chevaux nous donnaient quelque inquiétude.

Bien sûr, après la guerre, les débuts furent difficiles et les prises rares les premières années.

On commençait la saison sur le domaine de Marcheprime où Jean Cruse avait pu conserver le grand



De gauche à droite, Jeannot homme de vénerie, MM. Francis Cruse, Loïc Despax, Jean-Denis Cruse, Alain Douence et Dominique Cruse.

ressortant ses chiens deux jours plus tard, il voulut faire plaisir à ses boutons qui ne pouvaient venir qu'à jour fixe et il se décida à mettre ses chiens de lièvre également sur la voie du chevreuil. Ces derniers animaux étaient très rares dans le pays ; aussi dut-il, lui aussi, comme les deux ou trois équipages chassant alors le chevreuil dans le pays landais, en faire venir d'ailleurs, panneautés dans le centre de la France et relâchés dans la nature au printemps. Il faut dire que l'avantage du courre du chevreuil est que le tir en était alors interdit dans nos régions. Bien sûr, il y eut du braconnage mais enfin on nous tirait rarement un chevreuil devant les chiens !

Jusqu'à la guerre 1939-1945, la chasse du lièvre resta la chasse principale du Rallye Merrein et celle favorite et régulière de son patron Roger Coutures. C'est ainsi que le bouton de l'équipage porte toujours encore une tête de lièvre avec sa devise patoise « S'es lancade... Es gahade », quelque peu osée lorsqu'on connaît la

vint et un régiment de cavalerie du Hanovre stationna quelque temps à Préchac. Roger Coutures s'était retiré dans une vieille maison à quelques kilomètres de là où il reçut un jour une invitation du Colonel allemand à venir faire une chasse. Bien entendu cette injonction fut déclinée mais les officiers réquisitionnèrent piqueux et chiens. Ils avaient eux-mêmes leurs propres chevaux. Pas habitués à la fine vénerie du lièvre qui ne se pratiquait pas en Allemagne, ils trouvèrent très vite ce genre de chasse fastidieux et donnèrent à Henri l'ordre de leur faire un drag. Les alentours de Préchac ne manquent pas de fossés et aussi d'anciens champs bordés de talus qui forment de bons obstacles naturels. Mais les métayers, pour mieux garder leurs quelques vaches, ont surmonté ces talus d'un fil de fer ronce qui se fonde dans le feuillage d'automne.

Henri fit passer la traînée par-dessus un certain nombre de ces talus, prenant lui-même des passages plus sûrs. Il en résultait des chutes nom-



Le chenil d'élevage, Préchac.

(Photo : J. Dauchez)

chasser qu'avait eu avant lui, son oncle Alfred de Luze, mais il n'y avait plus de chenil. Les chiens étaient tous logés à Germignan chez Jean Cruse au début du Médoc et on les amenait par camion au nouveau rendez-vous de chasse à la Courbe, près de Marcheprime. Vers Noël ou au plus tard, début janvier, tous les chiens revenaient au chenil de Préchac chez Roger Coutures.

Voici le récit d'une des premières belles prises qui eut lieu le 7 février 1946, en partant de Préchac avec une meute encore très réduite :

« Le rendez-vous était à Lanan, entre Préchac et le bourg de Callen. Pas d'animal au rapport et on « drogue » un peu, mais Donatien Lanave (le piqueux de l'équipage de Saint-Raphaël) trouve un bon pied et on lance à treize heures quinze. C'est un grand vieux brocard à bois de velours qui pique vers Dumaine. Un crochet cause un léger balancer mais Donatien l'a vu et des chiens prennent la tête ; d'autres les rattrapent, mais comme notre « meute » se composait en tout de dix chiens au départ, nous en laissons trois derrière qui ne nous rejoindront jamais et nous chassons avec sept chiens. La voie est excellente. Cela pique vers l'Extrême, puis oblique à gauche et longe la route jusqu'à Bourideys. A cinq cents mètres du village, cela va longer la route de Villandraut, puis saute cette route et débûche au Nord dans de petits semis de pins. Cela marche à toute allure jusqu'au Moulin du Juge, prend la route vers Villeméja, tourne à droite avant le moulin et saute le ruisseau du Ballion.

Notre brocard fait ensuite une longue pointe vers la voie ferrée économique mais, avant de l'atteindre, redébûche vers le Baillon, arrive à Batan, recule à la maison, fait une pointe vers Villandraut et redescend vers le Ballion où il se décide à prendre l'eau. On fait l'eau à pied, et quatre cents mètres plus loin, du même côté, les chiens trouvent la sortie de l'eau. La chasse remonte vers Villandraut, rembûche dans de jeunes pins et sur un recul, notre animal repart à une certaine distance des chiens. Glaneuse prend le coupé et cela repart bon train vers Villeméja, oblique à droite dans des grands pins, saute et ressaute la voie ferrée économique, puis la route de Villandraut à Saint-Symphorien et arrive dans la propriété de Castelnaud. Le brocard se dirige vers le ruisseau de la Hure qu'il refuse une première fois, mais cinq cents mètres plus loin, il redescend à l'eau après le confluent de la Hure et du Ruisseau Blanc. Nous longeons l'eau dans un endroit marécageux : Jean est à pied, trouve le vol-ce-l'est et au même instant : taïaut ! Le brocard tapé à ses pieds repart à vue, au nez des sept chiens. Il n'en peut plus et revient vers l'eau. Il est magnifique à voir avec sa belle tête de velours. Jean et moi sautons de motte en motte dans le marais derrière les chiens. Dans un suprême effort, le brocard repart encore et les chiens le chassent lentement de ce terrain effroyablement gadouillard. Nous nous enlisons jusqu'au ventre en tentant de sonner l'hallali courant et les chiens le portent bas à dix-sept heures vingt-cinq. Il était temps car

la nuit arrive vite et nous avons douze à quinze kilomètres de retraite ; pour les chiens et les chevaux c'est long après une telle chasse. »

Peu à peu, grâce aux efforts d'élevage des deux maîtres d'équipage, le nombre de chiens s'étoffa et l'on fit de belles saisons avec des moyennes de prises annuelles de vingt à vingt-cinq chevreuils.

Le trente et un mars 1954, on termina la saison à Préchac et l'on prit une chevrette à Lucmau. Ce fut la dernière chasse de M. Roger Coutures, resté jusque-là admirablement jeune d'esprit et de corps, manquant rarement une chasse bien qu'étant dans sa soixante-seizième année. Il dut subir l'été suivant une opération que nous pensions bénigne mais ne s'en remit pas et décéda peu après. Il m'avait désigné dans ses derniers instants comme son successeur à la tête du Rallye Merrein et je continuai son association avec Jean Cruse et l'équipage de Saint-Raphaël jusqu'en 1968.

Vers la fin de la saison, en mars 1968, un de nos amis commun anglais, le captain John Graham, qui avait un joli lot de blood hounds (nos chiens de Saint-Hubert) avec lesquels il chassait le lièvre à pied en Grande-Bretagne, voulut s'expatrier. Il souhaitait donner ses chiens à un bon veneur et les apporta, sur ma recommandation, à mon ami Joseph de Lastours qui, à la suite de son grand-père, le baron Gérard, chassait le lièvre dans sa propriété de Castillon à Arengosse, dans les Landes. Mais M. de Lastours ayant essayé cette petite



« ... Ces cultures de maïs sont ceinturées d'énormes fossés... » (Photo : J. Dauchez)

meute (il y avait douze chiens) trouvait ceux-ci vraiment trop disproportionnés de taille avec ses beagles et me fit dire au bout de quelques jours qu'il ne pouvait pas les garder. Notre ami anglais était reparti tout ému d'avoir laissé ses chiens, mais confiant de ce qu'ils étaient en de bonnes mains. J'étais bien ennuyé d'avoir pris cette responsabilité ! J'en parlais à Jean Cruse car il avait déjà eu à Saint-Raphaël deux très bons chiens black and tans qui provenaient de l'excellente meute écossaise de Sir John Buchanan-Jardine ; or, les blood-hounds de Graham étaient très voisins de cette race.

Mais Jean trouva cet apport trop important et n'en voulut pas.

De mon côté, si j'ai toujours gardé un merveilleux souvenir des chasses faites avec mon cousin Jean Cruse, j'avais moi-même envie de mener les chiens. Mon fils aîné avait grandi et s'intéressait de plus en plus à la chasse. Je décidai de prendre ce lot de blood-hounds pour le Rallye Merrein en lui adjoignant notre lot de chiens qui chassaient avec le Saint-Raphaël.

C'est ainsi que le Rallye Merrein continua sa destinée mais en voguant de ses propres ailes de nouveau à partir d'octobre 1968.

Bien sûr, malgré l'expérience des chiens qui avaient chassé avec le Saint-Raphaël sous la direction de Jean Cruse, il fallut les mettre en meute avec les blood-hounds qu'on avait arrêtés jusqu'alors sur les chevreuils. Je dois dire que ces derniers se mirent sans difficulté, « d'amitié », comme il est coutume de dire, à chasser ce nouveau gibier qui leur était interdit jusqu'alors. MM. de Bodard me firent l'amitié de me donner quelques-uns de leurs remarquables chiens blancs et noirs. Malgré tout, il y eut une assez longue période d'adaptation, pour les hommes comme pour les chiens et ce fut un recommencement.

L'équipage se compose actuellement d'une cinquantaine de chiens dont un tiers environ de descendants des blood-hounds et d'une retrempe de chiens black and tans provenant du chenil écossais de Sir Buchanan-Jardine. Nos autres chiens sont en majorité blancs et noirs. Quelques amis, déjà boutons de mon beau-père, ont suivi la destinée du Rallye Merrein où mon frère Gérard et sa femme nous ont rejoints. J'ai moi-même chassé les chiens quelques années mais mes fils ont pris la relève et mènent maintenant la chasse avec quelques amis de leur âge, aussi ardents jeunes veneurs.

Notre chenil est resté au Paysan à Préchac et nous chassons dans les forêts de Préchac et celles des communes avoisinantes de Gironde et des Landes. Nous sommes aussi invités par Joseph de Lastours sur sa belle propriété de Castillon, plus loin dans le département des Landes mais à une petite heure de voiture de Préchac. Ce superbe chasser nous est particulièrement utile en début de saison pendant le mois d'octobre et à la mi-novembre, période où la traditionnelle chasse aux pantes de la palombe empêche pratiquement la chasse aux chiens courants autour de chez nous, si l'on veut vivre en harmonie avec les « paloumeyres » comme on les appelle. D'ailleurs, le chasser d'Arengosse est si beau et son maître si accueillant, que nous y faisons de fréquentes chasses tout au long de la saison.

Le Rallye Merrein a toujours chassé dans le pays landais à la limite des départements de la Gironde et des Landes, sauf quelques déplacements faits lorsqu'il découpait avec l'équipage du Saint-Raphaël, après la dernière guerre, en forêt d'Aulnay en Charente ou dans le pays poitevin. Les jours de chasse sont le dimanche et sur semaine le jeudi.

La caractéristique de notre pays landais est qu'il ne s'y trouve pratique-



Gavage des appelants par un « paloumeyre ».

(Photo : S. Levoye)



(Photo : S. Levoye)

ment pas de forêts domaniales, sauf en bordure de l'Océan. L'immense majorité du pays est faite de plus ou moins grandes propriétés privées, en général non clôturées, ce qui fait qu'on a vraiment l'impression de chasser sur un territoire illimité.

Dans le passé, la plupart des maîtres d'équipages, sinon tous, étaient propriétaires et lorsqu'ils ne chassaient pas sur leurs terres, ils étaient chez leurs voisins et amis. C'est encore souvent le cas, bien que, depuis quelques années, la création dans la plupart des communes d'A.C.C.A. aurait pu changer les choses. Mais en apportant nous-mêmes et nos amis des surfaces importantes aux territoires des A.C.C.A., sur lesquels nous chassons, nous avons su maintenir là une ambiance favorable et avoir la sensation de chasser chez nous, sur un territoire sans limites.

Le resté de la saison il s'agit, surtout pendant l'ouverture de la chasse à tir, de bien s'informer des battues de chevreuil organisées par les A.C.C.A., de façon à ne pas les gêner. D'où la nécessité d'avoir un assez grand territoire à la disposition d'un équipage, pour pouvoir varier les attaques d'une commune à l'autre.

Ainsi, jusqu'à présent nous avons pu maintenir une parfaite harmonie avec ces associations de chasse.

Beaucoup de leurs membres viennent suivre nos chasses, soit en voiture, soit à bicyclette, surtout après la fermeture de la chasse à tir.

Notre terrain de chasse sablonneux est merveilleux pour les membres des chevaux et les pieds des chiens. Les obstacles sont peu nombreux en hauteur, sauf quelques arbres abattus ; par contre beaucoup de fossés, dont certains assez sérieux, et autour des villages, quelques talus qui sont des limites d'anciens champs maintenant plantés en pins. Il faut aussi se méfier de fossés étroits et profonds dits de « mortalités », non à cause d'un danger mortel qu'ils pourraient présenter, mais parce qu'ils ont été créés à la suite de la mort d'un ou plusieurs pins frappés par la foudre.

Ces pins contaminent par les racines leurs voisins et, pour limiter les dégâts, on doit creuser autour un fossé qui n'a pas besoin d'être très large mais profond. Visible au départ, il se recouvre bientôt de brandes et devient presque complètement caché à l'œil. Des chevaux adroits, habitués au pays, arrivent à deviner, je dirais à « sentir » ces fossés et les enjambent parfois sans que le cavalier s'en aperçoive. Mais il leur arrive le plus souvent d'y faire au moins une grosse faute, surtout s'ils le prennent en long, ce qui est pire. Ces mortalités sont cause de nom-

breuses chutes. Il y a bien sûr pas mal de terrains plus ou moins marécageux, dont les abords de nombreux ruisseaux qui sillonnent les landes.

Ces ruisseaux sont par suite souvent insautables. Il faut rechercher un gué car il y a peu de ponts. Enfin, la grande nouveauté depuis la guerre est l'apparition des grandes cultures, complètement inconnues dans les Landes jusqu'alors. Ce sont principalement des agriculteurs du Nord de la France qui ont décidé d'acquérir de grandes étendues de landes dites « à moutons » où paissaient jadis des troupeaux de brebis. Ces terrains (bon marché à côté de ceux du Nord) sont très favorables à la culture du maïs, à condition d'être abondamment arrosés, ce à quoi on arrive grâce à des rampes d'arrosage, car l'eau ne manque pas en profondeur dans le sol landais, au contraire, ce dernier est parfois trop spongieux.

C'est pourquoi ces cultures sont ceinturées d'énormes fossés ou plutôt de fossés d'assainissement d'une largeur de trois à quatre mètres et profonds d'environ deux mètres, donc infranchissables. Il faut bien entendu éviter de chasser dans les maïs tant qu'ils sont debout, on se ferait très mal voir des propriétaires nouveaux venus dans le pays et cependant, en général amis des chasseurs.

Les maïs coupés, ce qui coïncide en général avec la fin de la chasse aux pantès à la palombe, on peut y débûcher.

Les grands débûchers sur ces terrains nus, difficiles d'accès pour les chevaux, sauf aux rares passages des fossés qui les entourent, étaient inconnus naguère. La voie s'y maintient bien plus mal que dans les landes dites rases d'autrefois mais qui étaient au moins semées de bruyères. Ces grandes propriétés de maïs (on considère qu'il faut au moins une superficie d'environ trois cents hectares pour qu'une propriété soit rentable), sont souvent agglutinées les unes aux autres, ce qui finit par faire des débûchers parfois de plusieurs kilomètres.

L'autre grand changement dans notre chasser et le nombre de chevreuils. Avant la dernière guerre, les buissons creux étaient relativement fréquents. Actuellement, s'il vaut mieux dans certaines régions, en particulier autour de Préchac, faire le bois et avoir un animal bien rembûché, c'est dans le but de ne pas perdre trop de temps pour lancer.

D'autre part, si nous lançons un animal un peu isolé, celui-ci se dirige bientôt, même à contre-vent au besoin, vers les lieux plus peuplés et le change bondit de toutes parts.

C'était une difficulté inconnue il y a trente ans.

Bien sûr il reste les autres difficultés inhérentes au pays, c'est-à-dire des bât-l'eau dans de nombreux fossés et parfois dans les chemins car la lande est souvent inondée l'hiver. Il s'ensuit des forlongers, et sauf bienheureux relancer le défaut définitif. Mais dans le cas du forlonger, l'avantage de notre terrain sablonneux, planté de brande et de bruyère, est que généralement la voie se conserve admirablement (sauf bien entendu dans les grands débûchers créés par les maïs) et il y a beaucoup de revoir. Le pays des Landes n'en est pas moins demeuré un pays de chasse merveilleux où l'on peut encore, avec un peu de chance, chasser toute une journée sans rencontrer un village ou même une habitation. On peut suivre les chiens à sa fantaisie sans être groupés les uns derrière les autres dans de belles allées cavalières. Evidemment les chutes sont peut-être plus nombreuses qu'ailleurs mais en général amorties par la brande.

Depuis quelques années je me suis attaché à rechercher pour ma meute une homogénéité au moins de couleur en élevant des Noirs et Blancs le plus français possible ; mais l'apport en 1968 du lot de chiens Black and Tans dont je vous ai parlé, fait que

près d'un tiers de mon équipage est composé de chiens de ce manteau. Je dois reconnaître aussi que certains éléments tricolores ressortent parfois et les quelques rares chiens vraiment « de change » que nous avons eus ont justement été tricolores. C'est peut-être un hasard !

Nous avons un personnel réduit : un homme de chenil, pas nécessairement monté puisque mes fils et leurs amis servent les chiens. Nous avons aussi un homme d'écurie qui soigne les chevaux. Les deux hommes s'entraident.

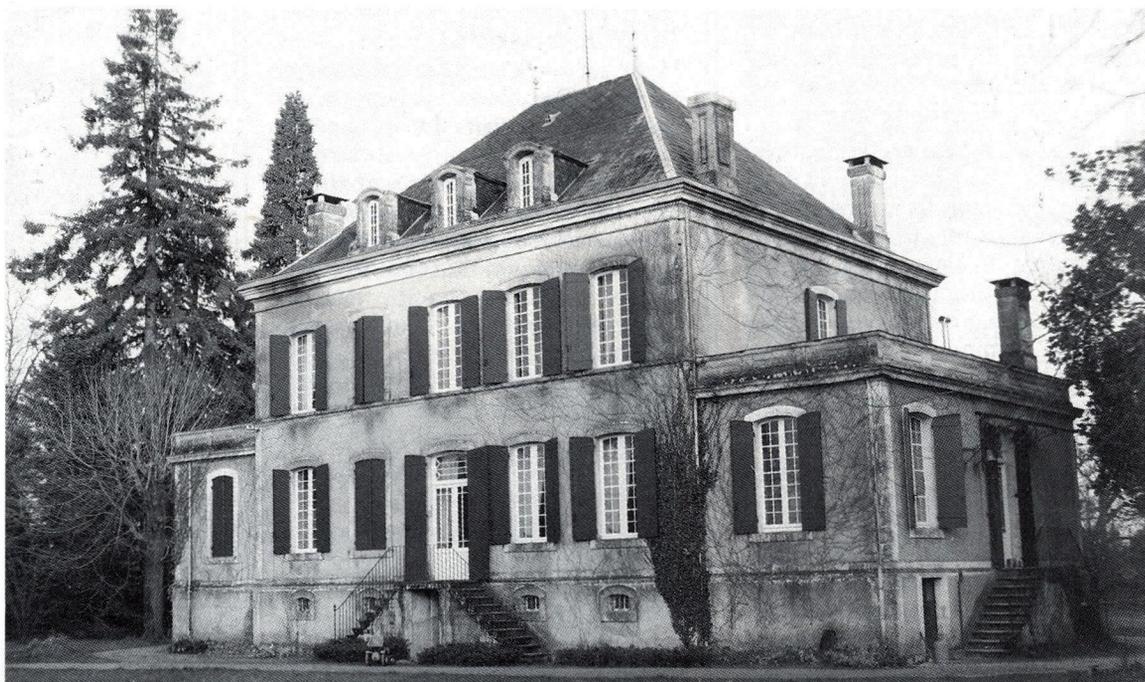
Comme je l'ai dit plus haut, malgré la densité de chevreuils, si l'on veut éviter une attaque tardive, il nous faut faire le bois, au moins autour de Préchac, et là, nous avons quelques chiens terriers de race Jack Russel, qui font admirablement l'affaire. Très fins de nez, ils ne crient pas et nous arrivons à rembûcher nos animaux sans trop les déranger, même si on les met debout.

L'équipage a dépassé ses cent ans d'existence. Je souhaite qu'il puisse continuer longtemps après moi, mené, si Dieu le veut, par mes fils et mes petits-fils, à travers notre beau pays landais.

Edouard Cruse
Préchac août 1985



« Le Paysan »,
Préchac.



RALLYE-MERREIN





Chasse couplée avec le Rallye Val de l'Eyre. A gauche, le maître d'équipage, M. Dominique Vidal.

(Photo : J. Dauchez)

Il me faut conclure, comme délégué régional de la vénerie, ces lignes de rhétorique de mon ami Édouard Cruse. Il a l'art de nous faire revivre ces temps lointains ou simplement d'hier dans un cadre fantastique qui est celui des contes non de fées, mais de chasseurs dans cette forêt landaise qui a tellement changé d'aspect depuis Gaston Phœbus. Plus tard, ce fut Henri IV qui lui aussi parcourait nos landes. Quel est le petit village qui n'a pas trace d'un rendez-vous ou simplement de bien bonnes histoires de chasse de ce roi ? Je n'en raconterai qu'une parmi beaucoup d'autres : un jour où il chassait sur la commune d'Allous, la nuit l'ayant surpris en forêt, il se réfugie dans une hutte de charbonnier au lieu-dit « Capchicot » dans une triste mesure où le charbonnier avait pour richesse la plus jolie fille de la contrée : c'est en s'endormant dans ses bras qu'il aperçut sous le lit une peau de cerf fraîchement tué !

Le matin il partit de sa cache au milieu des bois pour Nérac sans dire qui il était. Il fit convoquer le charbonnier à sa Cour, le fit comte et seigneur de Capchicot, un petit manoir fut construit sur ces mêmes lieux, toujours présent et comme dans l'attente depuis cette date d'une nouvelle belle histoire de chasse et d'amour.

Maintenant, trois siècles plus tard, de la Garonne au pays basque, il est difficile de se promener dans la lande le dimanche en hiver sans entendre au loin le récri des chiens et le soir venant, un hallali ou la rentrée au chenil.

Malheureusement, même l'infini de notre forêt a des limites. Tous les noms cités ont fait des élèves. Moi-même, bouton du Rallye Merrein pendant des années, je me suis envolé vers des rêves en montant l'équipage de Poussignac. La plupart des maîtres d'équipage actuels sortent du même moule.

Le massif forestier est coupé en deux par une autoroute et le chemin qui était à peine empierré voici encore quelques années, connaît une affluence de voitures.

Il nous reste du passé, parce que cela a toujours été et le sera toujours, l'amitié entre chasseurs à tir et à courre. L'immensité de notre territoire ne se trouve limitée que par un petit fossé tous les cent ou deux cents mètres, indiquant les propriétés privées sur lesquelles le passage nous est toujours accordé avec gentillesse. Amis, voisins ou cousins, tous ont maintenant regroupé leurs territoires en A.C.C.A., à l'intérieur de laquelle chacun partage le même amour de la chasse, quelle qu'elle soit.

Je terminerai par cette histoire, que l'on vient de me confier, lors de la dernière réunion de la Fédération : un administrateur actuel suivait souvent les chasses de notre grand maître : M. Jean Cruse. Celui-ci avait perdu son chevreuil au moment de la prise, (il était tapé dans le fossé de la route au pied de notre ami). Voyant Jean Cruse avoir battu et rebattu tout le terrain, puis repartir faire ses arrières, il se décide de l'en avertir : « Pardon, Monsieur, je crois savoir où se trouve votre animal ». Jean Cruse se décoiffe, le remercie vivement et lui répond : « Je vous remercie mais ce n'est pas moi qui chasse, ce sont mes chiens ! »

Nous faisons tout pour que la génération montante garde cette passion de la chasse, l'amour de la forêt, l'amitié et la politesse qui sont les règles de la vénerie, pour que se perpétue encore pendant des siècles cet art de s'amuser et de vivre.

Jean de Cerval